

Études sur la Parole de Dieu

Apocalypse

destinées à aider le chrétien dans la lecture du saint Livre

J.N. Darby

Introduction.....	1
Chapitre 1.....	3
Chapitre 2.....	8
Chapitre 3.....	12
Chapitre 4.....	15
Chapitre 5.....	18
Chapitre 6.....	19
Chapitre 7.....	20
Chapitre 8.....	21
Chapitre 9.....	22
Chapitre 10.....	23
Chapitre 11.....	23
Chapitre 12.....	24
Chapitre 13.....	26
Chapitre 14.....	28
Chapitre 15.....	29
Chapitre 16.....	30
Chapitre 17.....	31
Chapitre 18.....	32
Chapitre 19.....	33
Chapitre 20.....	35
Chapitre 21.....	36
Chapitre 22.....	38

Introduction

L'Écriture nous montre Pierre, comme l'apôtre de la circoncision, et Paul, comme celui de l'incirconcision (Gal. 2, 7, 8). Pierre et les autres apôtres restèrent à Jérusalem, lorsque les disciples furent dispersés par la persécution survenue à l'occasion d'Étienne [Act. 8, 1], et, continuant l'œuvre de Christ dans le résidu d'Israël (l'unité étant maintenue par les soins de Dieu), ils réunissaient en assemblée, sur la terre, les brebis perdues de la maison d'Israël. Paul, devenu serviteur de l'Assemblée, ainsi que de l'évangile prêché dans toute la création sous le ciel (Col. 1), posa le fondement comme un sage architecte [1 Cor. 3, 10].

Pierre, dans ses épîtres, représente les chrétiens comme des pèlerins en voyage, suivant Christ ressuscité vers l'héritage céleste. Paul reconnaît bien cela, comme on le voit en Philippiens 3, mais, dans le plein développement de sa doctrine, il nous montre les saints assis dans les lieux célestes en Christ [Éph. 2, 6], héritiers de tout ce dont Il est héritier Lui-même [Éph. 1, 11].

Tout cela qui a trait aux dispensations est rempli d'instruction. Mais Jean occupe une

place différente. Il n'entre pas dans la question des dispensations et, bien qu'établissant une fois ou deux le fait (voyez Jean 13, 1; 14, 1-3; 17, 24; 20, 17), il ne considère pas le saint, ni même le Seigneur, dans le ciel. Dans son évangile, il présente Jésus comme une personne divine, la Parole faite chair, manifestant Dieu Son Père, la vie éternelle descendue sur la terre [Jean 1, 1, 4, 14]; son épître traite de notre participation à cette vie et montre quels en sont les caractères.

Mais à la fin de l'évangile, après avoir annoncé l'envoi du Consolateur [Jean 14, 16] en vertu de ce que Lui, Christ, s'en allait au Père [Jean 16, 7], Il dévoile à Ses disciples, bien que d'une manière mystérieuse, la continuation des voies de Dieu envers la terre. C'est de cela que Jean dans son ministère est le représentant, rattachant la manifestation de Christ sur la terre lors de Sa première venue, à Sa manifestation quand Il reviendra. La personne de Christ avec la vie éternelle en Lui est ainsi la sécurité permanente des saints et la vivante semence de Dieu, alors que dispensationnellement tout est corrompu, en confusion et en décadence. Quand bien même tout est en désordre extérieurement, la vie éternelle reste la même.

La destruction de Jérusalem est, à tous ces égards, un événement de la plus haute importance, parce qu'alors l'assemblée juive, formée comme telle au jour de la Pentecôte, prend fin. Elle avait déjà fini, auparavant, mais l'acte judiciaire fut alors accompli. Les chrétiens avaient été avertis de quitter le camp [Héb. 13, 13]. La rupture entre le christianisme et le judaïsme était consommée. Christ ne pouvait plus prendre l'assemblée, établie dans le résidu juif, comme le siège de Son autorité terrestre¹. Mais, hélas! l'Assemblée, telle que Paul l'avait établie, était déjà déchue de son premier état [2, 4-5], et ne pouvait, en aucun sens, reprendre l'héritage tombé des mains d'Israël. « Tous cherchent leurs propres intérêts », dit Paul, « et non pas ceux de Jésus Christ » [Phil. 2, 21]. Tous ceux d'Asie l'avaient abandonné, dit-il encore [2 Tim. 1, 15], et cela est frappant quand on se rappelle qu'Éphèse était la scène bienheureuse où toute l'Asie avait entendu la Parole de Dieu de la bouche de l'apôtre. Ceux qui avaient été spécialement introduits avec une pleine intelligence dans la position de l'Assemblée, n'avaient pu garder cette position dans la puissance de la foi. De fait, le mystère d'iniquité opérait déjà, et il doit se poursuivre et grandir jusqu'à ce que soit enlevé ce qui fait obstacle à la manifestation de l'apostasie finale [2 Thess. 2, 7].

C'est dans cet état de déclin et de ruine universels, qu'est introduit le ministère de Jean. La stabilité se trouve dans la personne de Christ, d'abord pour la vie éternelle, mais aussi pour les voies de Dieu sur la terre. Si l'assemblée doit être vomie de Sa bouche [3, 16], Lui est le fidèle témoin [1, 5], le commencement de la création de Dieu [3, 14].

Voyons, dans l'évangile de Jean, l'enchaînement de ces choses. Ainsi que nous l'avons montré ailleurs en détail, nous avons, au chapitre 20, un tableau des voies de Dieu, depuis la résurrection de Christ jusqu'au résidu d'Israël aux derniers jours, représenté par Thomas [v. 26-29] qui regarde à Celui qui a été percé [Zach. 12, 10], et croit en voyant. Au chapitre 21, outre le résidu, nous avons le rassemblement millénaire tout entier. Puis, à la fin du chapitre, le ministère spécial de Pierre et celui de Jean sont indiqués [v. 15-23], bien que d'une manière mystérieuse. Les brebis de la circoncision sont confiées à Pierre [v. 15-17], mais son ministère devait se clore comme celui de Christ [v. 18-19]. Pas plus qu'Israël, l'Assemblée ne devait être établie sur ce terrain (du ministère de Pierre). Il n'y avait pas à attendre jusqu'au retour de Christ². De fait, le ministère de Pierre était clos, et l'assemblée

1 Cela est moralement vrai, depuis Actes 3, quand les chefs des Juifs refusent de recevoir le témoignage rendu à un Christ glorifié qui devait revenir, de même qu'ils avaient refusé de recevoir Christ dans l'humiliation. On voit, en Actes 7, Dieu, par la bouche d'Étienne, annoncer la fin de Ses voies en témoignage envers eux; l'assemblée céleste commence, l'esprit d'Étienne étant reçu en haut. La destruction de Jérusalem clôt judiciairement l'histoire des Juifs.

2 Paul, bien entendu, n'est pas du tout mentionné. Pour lui, l'Assemblée appartenait au ciel —

de la circoncision avait été laissée sans pasteur, avant même que la destruction de Jérusalem eût mis fin, pour toujours, à toutes les relations juives. Pierre alors interroge Jésus relativement à ce qui arriverait à Jean [v. 21]. Le Seigneur, répond, il est vrai, mystérieusement, mais tout en le faisant envisager à Pierre qui devait Le suivre, comme une chose qui ne le concernait pas : Il place plus loin la fin du ministère de Jean, et indique qu'il pourrait se prolonger jusqu'à Son retour [v. 22]. Or, de fait, l'Époux a tardé, mais le service et le ministère de Jean par la Parole — seule chose qui devait demeurer, et non les soins personnels de l'apôtre — vont demeurer jusqu'au retour de Christ.

Jean n'était pas un architecte comme Paul : aucune dispensation ne lui avait été confiée. Comme Pierre, il était lié à l'Assemblée dans sa structure terrestre, non dans la céleste, comme celle qui est présentée dans l'épître aux Éphésiens. Il n'était pas ministre de la circoncision, mais continuait le système terrestre parmi les Gentils, tenant seulement ferme la personne de Christ. Sa place spéciale était le témoignage rendu à la personne de Christ venu sur la terre avec un droit divin sur elle — l'autorité sur toute chair. Cela ne brisait pas les liens avec Israël, comme le faisait le ministère de Paul, mais élevait la puissance qui tenait tout réuni dans la personne de Christ, à une hauteur qui la portait à travers tous les temps ou tous les pouvoirs cachés, jusqu'à son établissement final sur le monde. Cela n'excluait pas Israël comme tel, mais élargissait la scène de l'exercice de la puissance de Christ, de manière à l'établir sur le monde, non pas en Israël comme sa source, bien qu'Israël lui-même pût être établi dans sa propre place d'après une source céleste de puissance.

Quelle place tient donc, dans le ministère de Jean, l'Assemblée, telle que nous la trouvons dans l'Apocalypse? Nous ne l'y voyons pas sous le caractère que Paul lui donne, sauf dans une phrase qui vient après que la révélation est close, et où sa vraie place, en l'absence de Christ, est indiquée (chap. 22, 17). Les saints y sont envisagés dans le temps, jouissant, d'une manière consciente, de leur relation propre avec Christ, en rapport aussi avec leur place de rois et sacrificateurs pour Son Dieu et Père [1, 6], place dans laquelle ils sont associés avec Lui. Mais Jean, dans son ministère et son témoignage, considère l'Assemblée, sous son aspect extérieur sur la terre³, dans son état de déclin d'abord [chap. 2 et 3] (Christ le jugeant), puis à la fin, mais en gloire et en grâce, comme la vraie Assemblée, la métropole de l'univers et le siège du gouvernement de Dieu sur le monde [21, 2-3]. C'est une demeure dans laquelle Dieu et l'Agneau habitent [21, 22]. Ces considérations facilitent, pour nous, l'intelligence de l'objet et de la portée du livre de l'Apocalypse. L'Assemblée a manqué; les Gentils, entés, par la foi, sur l'olivier franc, n'ont pas persévéré dans la bonté de Dieu [Rom. 11, 16-24]. L'assemblée d'Éphèse, le vase intelligent et l'expression de ce que l'assemblée de Dieu était, avait abandonné son premier amour [2, 4], et à moins qu'elle ne se repentît, le chandelier devait être ôté de son lieu [2, 5]. *L'Éphèse* de Paul devient le témoignage, sur la terre, du déclin et du fait que Dieu rejette de Sa présence ce qui n'a pas été fidèle, comme cela avait été le cas pour Israël. La patience de Dieu se montre envers l'Assemblée, comme autrefois envers Israël, mais l'Assemblée, pas plus qu'Israël, ne maintient le témoignage de Dieu dans le monde. Jean maintient ce témoignage montrant, selon son ministère, le jugement des assemblées par la parole de Christ⁴, et ensuite, le

elle était le corps de Christ [Éph. 1, 23], la maison de Dieu [Éph. 2, 22]. Il était lui un architecte [1 Cor. 3, 10].

³ Et c'est pourquoi il considère des assemblées locales qui pouvaient être jugées et d'où le chandelier pouvait être ôté [2, 5]. Il y a ici une autre preuve de la sagesse divine. Quoique nous ayons, je n'en doute pas, l'histoire complète de l'Assemblée dans ce monde jusqu'à la fin, elle est donnée par des faits alors présents, de manière à ce que l'on ne pût y voir un délai pour la venue du Seigneur. Ainsi, dans les paraboles, les vierges qui s'endorment sont aussi celles qui s'éveillent [Matt. 25, 5, 7]; les serviteurs qui reçoivent les talents sont ceux que l'on trouve au retour du Seigneur [Matt. 25, 14, 19]; bien que nous sachions que des siècles ont passé et que la mort du Seigneur est intervenue.

⁴ Remarquons ce principe d'une immense importance : l'Église jugée par la Parole, et non pas

jugement du monde par le trône (l'autorité et la puissance divines), jusqu'à ce que Christ vienne, prenne Sa grande puissance, et entre dans Son règne. Pendant cette période de transition où le trône agit, les saints célestes sont vus en haut. Quand Christ vient, ils viennent avec Lui.

Ainsi, la première épître de Jean est la continuation, pour ainsi dire, de l'évangile, excepté les deux derniers chapitres de celui-ci, lesquels ont trait aux dispensations; l'Apocalypse, au contraire, est la continuation de ces deux derniers chapitres (20 et 21), où Christ étant ressuscité, mais sans que l'ascension soit mentionnée, les grands traits des voies dispensationnelles de Dieu se laissent entrevoir dans les circonstances rapportées. En même temps, il est montré que Christ ne pouvait alors personnellement établir le royaume. Il devait d'abord monter au ciel. Les deux courtes épîtres qui suivent la première nous enseignent que la vérité (la vérité quant à Sa personne) était la pierre de touche du vrai amour [2 Jean 1, 1-2, 4-6], et devait être tenue ferme quand s'introduisait ce qui était antichrétien [2 Jean 1, 7]; de plus, la pleine liberté de l'administration de la vérité devait être maintenue contre la prétention à l'autorité ecclésiastique ou cléricale [3 Jean 1, 8], en contraste avec l'Assemblée. L'apôtre avait écrit à l'assemblée : Diotrèphe rejetait le ministère libre [3 Jean 1, 9-10].

Chapitre 1

Occupons-nous maintenant de l'Apocalypse même.

C'est une révélation qui appartient à Jésus Christ : Dieu la Lui a donnée, et Lui l'a signifiée à Jean. Bien que Dieu sur toutes choses, béni éternellement [Rom. 9, 5], Christ est envisagé ici comme Fils de l'homme [1, 13], comme le Messie rejeté ou l'Agneau [5, 6], et ainsi Chef sur toutes choses [Éph. 1, 22]. Le fait que la révélation Lui est confiée, est important, parce que cela la constitue ainsi immédiatement, le témoignage de Jésus et la parole de Dieu, comme étant communiquée par Jésus, et Lui étant donnée de Dieu. Le témoignage de Jésus et la parole de Dieu viennent à Jean sous la forme d'une vision, et Jean rend témoignage de tout ce qu'il a vu. Tout, dans cette révélation, est d'un caractère prophétique; ce n'est pas l'Esprit de Dieu, le messager du Père et de la grâce du Fils, envoyé à l'Assemblée dans sa place propre — je veux dire, une communication inspirée et adressée directement à l'Assemblée elle-même, pour elle-même, comme étant dans la place qui lui appartient en propre, mais c'est une révélation prophétique faite à Jean touchant l'Assemblée comme étant dans le monde et touchant le monde lui-même.

L'assemblée étant déjà en décadence et le chandelier près d'être ôté [2, 5], quel que fût le délai de grâce accordé, le temps était proche, et le rejet de l'Assemblée sur la terre doit être pris comme point de départ. Un autre système allait être établi. L'apôtre n'avait point du tout sa face tournée vers les assemblées; elles étaient derrière lui. La pensée de l'Esprit s'adresse à Christ prenant possession du royaume. Cependant Christ était encore au milieu des assemblées, mais comme Fils de l'homme, caractère dans lequel Il juge le monde et en est l'héritier. L'apôtre se tourne et Le voit, mais comme il devait rapporter la manière dont Christ allait agir en jugement avec le monde, il convenait de mentionner en passant « les choses qui sont ». En les présentant dans sept églises contemporaines, il n'était besoin d'aucune mention de temps; le résultat final était laissé comme sur le point de venir, car on était dans les derniers jours; cependant, s'il y avait du délai, l'occasion était donnée d'offrir, dans ces assemblées, un tableau complet de l'ensemble de l'histoire de l'Église. En

l'Église juge; et le chrétien, comme individu, appelé à faire attention à ce jugement. L'Église (j'emploie ici ce mot à dessein, parce qu'on s'en sert pour réclamer cette autorité) ne peut avoir d'autorité quand le Seigneur m'appelle — si j'ai des oreilles pour entendre — à écouter et à recevoir le jugement qu'Il prononce sur elle. Je juge son état par les paroles de l'Esprit, je suis tenu de le faire; dans cet état, elle ne peut donc être une autorité sur moi, au nom du Seigneur. Il n'est pas question de discipline, mais de l'Église comme prétendant à l'autorité.

cela, je vois la sagesse de l'Esprit et le caractère du ministère de Jean, exprimé par ces paroles du Seigneur : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne » [Jean 21, 22].

Tandis qu'évidemment ces lettres aux assemblées sont d'une application universelle à chacun de ceux qui ont des oreilles pour écouter, et ne s'adressent pas à la conscience générale de l'Église, je ne doute cependant, en aucune manière, que les sept assemblées ne représentent l'histoire de la chrétienté, de l'Assemblée sous la responsabilité de l'homme. Ce qui le prouve, c'est d'abord le fait que le jugement du monde vient immédiatement après ces épîtres (les assemblées étant « les choses qui sont »), et ensuite le caractère de ce que présentent les sept assemblées, commençant par l'abandon du premier amour [2, 4], et se terminant par l'exhortation à tenir ferme jusqu'à ce que Christ vienne [3, 11], puis le rejet final [3, 16]. Le choix du nombre sept, qui ne peut pas signifier une chose complète à un même instant donné, parce que les états décrits sont différents; l'allusion à la venue de Christ, et la mention faite, dans la lettre à Philadelphie, de la grande tribulation qui doit venir sur toute la terre [3, 10-11]; l'objet clairement indiqué, dans l'avertissement à l'assemblée c'est-à-dire la venue de Christ, le monde devenant alors la scène du jugement : tout cela ne laisse aucun doute sur le fait que les sept églises représentent des phases successives de l'histoire de l'Église professante, bien qu'elles ne soient pas exactement consécutives; la quatrième allant jusqu'à la fin [2, 25] ainsi que les trois phases qui suivent et se continuent d'une manière collatérale⁵.

Mais quoiqu'il soit ainsi parlé de l'Assemblée, Dieu Lui-même apparaît ici (chap. 1, 4, 5), comme l'administrateur du monde, même quand Il s'adresse à l'Assemblée, Christ, comme homme, Lui étant assujéti dans ce dessein, et le Saint Esprit étant mentionné comme l'agent direct de la puissance dans la septuple perfection selon laquelle elle est exercée. Ce n'est pas le Père et le Fils mais Dieu qui *est* et qui cependant embrasse dans Son être le passé et le futur, qui n'est jamais en contradiction avec Lui-même, accomplissant dans le temps tout ce qu'Il a annoncé Lui-même dans le passé. La forme de l'expression est ici toute particulière : « Celui qui est, et qui était, et qui vient ». Ce n'est pas simplement l'idée abstraite de Jéhovah qui était, et qui est, et qui vient. Dieu est d'abord présenté dans Son existence présente absolue. « Celui qui est », le « Je suis » [Ex. 3, 14] et ensuite, pour Le rattacher à des voies précédentes (non pas à des relations actuelles), Jean déclare qu'Il est Celui « qui était », qui s'était révélé dans les siècles passés à la terre ou aux hommes, aux Abraham et aux Moïse; et en même temps, Il était Celui « qui vient »⁶, pour accomplir tout ce qui avait été révélé de Lui-même et par Lui-même. Jésus Christ, dont il est parlé en dernier lieu comme de l'homme en relation immédiate avec le témoignage de Dieu à la terre et avec le gouvernement de la terre, est présenté comme le témoin fidèle de Dieu, tel qu'Il l'avait été personnellement sur la terre; comme ressuscité d'entre les morts, mais sans qu'il soit question ni de Son ascension, ni de Sa seigneurie comme chef de l'assemblée; et, enfin, dans le gouvernement non encore établi, comme le Prince des rois de la terre.

Les saints expriment alors (v. 5, 6) la conscience propre qu'ils ont de ce que Christ a fait pour eux; toutefois, c'est en rapport avec le royaume, et non avec Christ comme Son corps ou Son Épouse, ni en rapport avec les joies célestes qui leur sont propres, mais avec ce qu'il y a de plus élevé quant à la gloire et à la position qui leur est donnée. C'est la conséquence nécessaire de la conscience qu'ils ont d'une relation si intime et si précieuse. Quelle que soit la gloire de Celui avec lequel nous sommes en relation, c'est ce qu'Il est pour moi, l'intimité de ma relation avec Lui, qui me vient au cœur quand Sa gloire est proclamée. Qu'un général victorieux passe en triomphe à travers une ville, le sentiment de son enfant ou de sa femme sera : c'est mon père, c'est mon époux. Ici, le sentiment, bien que du même caractère, est plus désintéressé : « À Celui qui nous aime, et qui nous a lavés

⁵ Le contenu des lettres donne, de cela, des raisons morales. Nous verrons plus loin que la structure du livre le confirme.

⁶ ἐρχόμενος **et non** ὁ ἐσόμενος.

de nos péchés dans son sang ». C'est Son amour pour nous qui est célébré, toutefois avec le sentiment personnel exprimé par le mot « nous ». Les saints savent ce qu'Il a fait pour eux et, de plus, ce qu'Il les a fait être. Son amour est parfait. Roi et sacrificateur sont ici Ses caractères les plus élevés : l'un pour être le plus rapproché de Dieu en puissance ici-bas, et l'autre pour s'approcher de Lui en haut. Il nous a faits rois et sacrificateurs pour Son Dieu et Père : à Lui la gloire ! Telle est la pensée du saint quand on parle de Christ. Il nous aime, Il nous a purifiés et Il nous a donné une place avec Lui. Cela monte du cœur des saints, dès que Son nom est prononcé. C'est la réponse du cœur quand il est proclamé, avant même que soit faite aucune communication. Qu'Il ait fait cela n'est pas dit, c'est la conscience qu'en ont les saints qui ouvre leurs bouches⁷.

Quant aux autres, tout doit être dit. La première chose qui est annoncée est Son apparition au monde. Il n'y a aucune communication directe à l'Assemblée pour ce qui la concerne — ce n'est pas l'objet du livre. L'Assemblée, comme nous l'avons vu, a la conscience de ce qu'Il est sans que rien lui soit annoncé. « Il vient avec les nuées », tout œil Le verra, les Juifs aussi qui L'ont percé, et toutes les tribus de la terre se lamenteront à cause de Lui. Il va paraître pour le jugement.

Nous trouvons ensuite ce qui est si remarquable chez Jean, c'est-à-dire comment Dieu et Christ se mêlent dans ce qu'Il exprime. On ne peut dire si, au verset 8, il parle de l'un ou de l'autre. C'est Christ ; mais c'est Christ Jéhovah, le Tout-puissant, le Seigneur, qui est, et qui était, et qui vient, le premier et le dernier (comparez le chap. 22, 12, 13).

Ainsi, nous avons les saints de ces jours-ci ; l'apparition de Christ pour le jugement ; Il est Dieu, le premier et le dernier, l'alpha et l'oméga ; c'est le cercle complet de la position depuis les jours de Jean jusqu'à la fin. La position pratique que Jean prend avec tous les saints, est d'avoir part « au royaume et à la patience de Jésus Christ ». Il appartient au royaume, mais il doit attendre tandis que Christ attend, jusqu'à ce que Ses ennemis soient mis comme marchepied de Ses pieds [Ps. 110, 1]. Le nom générique donné au témoignage s'applique à tout le ministère de Jean aussi bien qu'à la prophétie, c'est la parole de Dieu et le témoignage de Jésus ; seulement, on aurait pu penser que la prophétie n'était pas cette dernière chose, puisqu'elle n'était pas adressée à l'Assemblée par Son chef touchant elle-même, mais l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus.

Telle est l'introduction du livre. Entrons maintenant dans son contenu. Jean fut en esprit dans la journée dominicale. C'est de sa place et de son privilège comme chrétien qu'il est parlé ici, et non de la période prophétique dans laquelle l'Esprit allait l'introduire⁸. Au jour de la résurrection — sa position propre — au jour où les chrétiens se rassemblent, l'apôtre, éloigné de la société des chrétiens, jouit cependant, quoique seul, de la puissance du Saint Esprit qui élève, d'une manière spéciale, son âme. Dieu l'emploie ainsi, ayant permis qu'il fût banni dans ce but, pour ce qu'il n'aurait pu communiquer d'une manière ordinaire à l'Assemblée en vue de son édification. L'empereur persécuteur pensait peu à ce qu'il nous donnait en bannissant l'apôtre ; de même qu'Auguste, dans ses plans politiques, quand il ordonnait le recensement de son empire, ignorait qu'il envoyait à Bethléhem un pauvre charpentier avec sa femme [Luc 2, 1, 4-5], afin que Christ naquît dans cette ville. Les Juifs qui, par respect pour leurs superstitions ou leurs ordonnances, demandaient que l'on rompît les jambes du brigand sur la croix, les soldats romains qui exécutaient cet ordre [Jean 19, 31-32], ne savaient pas non plus qu'ils envoyaient au ciel ce compagnon de Christ. Dieu et Ses voies sont derrière la scène ; mais c'est Lui qui fait tout mouvoir sur cette scène. Nous avons à apprendre cela et à Le laisser agir, sans nous préoccuper beaucoup des mouvements affairés des hommes : ils ne font qu'accomplir les desseins de Dieu. Tout le reste périra et disparaîtra ; nous n'avons qu'à faire tranquillement Sa volonté.

⁷ Nous retrouverons la même chose à la fin quand la prophétie est close. Ici, nous avons ce qu'Il a été et ce qu'Il a fait pour les saints ; là, ce qu'Il est pour l'avenir (voyez chap. 22, 17).

⁸ Cette période est le jour du Seigneur, de l'Éternel ; la journée dominicale est le dimanche, le premier jour de la semaine. (Note du traducteur)

Jean entend derrière lui, sur la terre, la même voix qui plus tard l'appellera à monter dans le ciel [4, 1] — la voix du Fils de l'homme. Elle appelle son attention avec puissance et, se tournant pour voir la voix, comme autrefois Moïse se détourna pour considérer le buisson [Ex. 3, 3], Jean voit, non pas l'image de la présence de Dieu en Israël [Ex. 3, 2], mais les vases de la lumière de Dieu sur la terre, un sommaire complet de tout ce témoignage, et, au milieu des lampes, Christ, comme Fils de l'homme. Dieu nous donne ainsi, dans l'Apocalypse, toute l'histoire, soit du monde, soit de ce qui est de Dieu dans le monde, depuis le premier déclin de l'Assemblée [2, 4] jusqu'aux nouveaux cieux et à la nouvelle terre [21, 1]. Mais il n'était pas possible que Dieu mît de côté l'attente actuelle de Christ, ou qu'Il justifîât la pensée insouciante et coupable de l'assemblée, savoir : « Mon Maître tarde à venir » [Luc 12, 45]. C'est pourquoi, comme toujours, cette histoire, et particulièrement celle de l'Assemblée, est donnée de manière à laisser entièrement en dehors la question de temps. Les phases morales successives de l'Église sont présentées dans des tableaux qui dépeignent l'état d'assemblées existantes, choisies dans ce but, et commençant par son premier déclin [2, 4] pour se terminer par son complet rejet [3, 16]. Prises comme assemblées, le principe général de la responsabilité est en évidence, et l'Assemblée est envisagée, non comme le corps de Christ béni d'une bénédiction qui ne peut faillir, mais comme pouvant être rejetée et mise de côté sur la terre [2, 5]; car, évidemment, c'est ce qui peut arriver à une assemblée locale et à l'assemblée visible extérieure.

Ces assemblées sont vues comme des lampes, ou porte-lumières distincts, c'est-à-dire dans leur position de service ou plutôt de témoignage dans le monde. Elles sont présentées sous leur caractère propre, c'est-à-dire comme étant de Dieu, placées par Lui dans le monde, elles sont d'or. Il peut les ôter [2, 5], parce qu'elles ne donnent qu'une lumière obscure, ou que leur lumière, leur témoignage pour Dieu, n'est pas fidèle, mais ce qui est ôté était fondé sur la justice divine, établi originellement par une main divine.

L'Esprit s'occupe tout d'abord du caractère de Celui qui marche au milieu des sept lampes d'or. En premier lieu, l'Esprit présente Sa position actuelle, avant de montrer ce qu'Il était. « Je vis... quelqu'un de semblable au Fils de l'homme ». Il ne paraît pas ici comme la Tête du seul corps, ni même comme l'intercesseur céleste; il est clair que nous ne Le voyons pas non plus comme le Christ, ce qui est le caractère juif du Seigneur. On peut remarquer que tels sont aussi précisément les caractères que Jean laisse de côté, quand il parle du Seigneur dans le premier chapitre de l'évangile. Jean Le voit ici revêtu d'un caractère d'une portée beaucoup plus étendue, comme établi sur toutes les œuvres de la main de Dieu, et héritier de toutes les promesses et de tous les desseins de Dieu envers l'homme, selon Sa justice divine. Il n'est pas vu comme Fils de l'homme dans Son service. Sa robe descend jusqu'aux pieds, et Il a autour de la poitrine la ceinture de la justice divine. Tel est Son caractère.

Ensuite, nous sont présentés Ses qualités ou attributs. D'abord, Il est l'Ancien des jours. La même vérité se trouve au chapitre 7 de Daniel. Le Fils de l'homme vient jusqu'à l'Ancien des jours [v. 13], mais plus loin, dans le même chapitre, c'est l'Ancien des jours qui vient (v. 22). Le Fils de l'homme est Jéhovah. Cela caractérise tout le témoignage. En Timothée (première épître 6, 15), nous lisons : « Jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ, laquelle le bienheureux et seul Souverain, le roi de ceux qui règnent et le seigneur de ceux qui dominent, montrera au temps propre », mais quand Christ apparaît, c'est Lui qui est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs (Apoc. 19, 16). Dans cette gloire, Il est revêtu des attributs du jugement : « Ses yeux, comme une flamme de feu », ce qui pénètre à travers tout et sonde tout, mais de plus, le feu est toujours l'emblème du jugement. C'est donc le caractère de ce qui sonde tout et met tout à nu. « Ses pieds, semblables à de l'airain brillant », indiquent la fermeté de jugement qui rencontre le péché; car l'airain représente la justice considérée, non pas d'une manière intrinsèque en Dieu, quand on s'approche de Lui, mais dans son action envers l'homme responsable comme tel. Le propitiatoire était d'or [Ex. 25, 17]; l'autel des holocaustes [Ex. 27, 2] et la cuve

étaient d'airain [Ex. 30, 18]. Mais devant le tabernacle, c'était un autel, c'est-à-dire, en rapport avec le péché, un sacrifice pour l'homme, bien que le feu fût là ; tandis qu'ici, nous avons la brûlante fournaise du jugement. Sa voix, « comme une voix de grandes eaux », avait le caractère de la puissance et de la majesté.

Nous avons, ensuite, la suprématie officielle dans Sa personne. Il tenait dans Sa main droite, dans Sa puissance, tout ce qui était autorité subordonnée quant à la lumière et l'ordre, pour ce qui concerne l'Assemblée. Il avait la puissance du jugement par la Parole, et l'autorité suprême — représentée par le soleil — dans la plénitude de son caractère le plus élevé. Ainsi, nous le voyons avec Sa gloire personnelle comme Jéhovah ; Ses attributs comme Juge divin, et Sa position officielle suprême.

Mais Il n'était pas moins le Rédempteur, Celui qui, dans Sa grâce, assure la bénédiction de ceux qui Lui appartiennent. Jean tombe à Ses pieds comme mort, ainsi qu'il arrive toujours dans la vision prophétique de Jéhovah, car il ne s'agit pas ici de l'Esprit d'adoption. Nous le voyons pour Daniel (chap. 10), et pour Ésaïe, en esprit (chap. 6) ; mais la puissance du Seigneur soutient le saint ; elle ne le détruit pas. Il met Sa main droite sur Jean, Il déclare être le premier et le dernier, Jéhovah Lui-même, mais, en même temps, Celui qui, dans Son amour, a donné sa vie et a un pouvoir absolu sur la mort et sur le hadès ; Celui qui en délivre et non qui y assujettit. Il est ressuscité ; Il est sorti de la mort et du hadès et Il en tient les clefs, un plein pouvoir sur ces choses, un pouvoir divin pour soutenir contre elles. Lui qui a été mort et qui a repris vie, et qui maintenant, même comme homme, vit aux siècles des siècles, agit ainsi, non pas simplement dans la puissance de la vie divine en un homme, mais dans la puissance de la victoire remportée sur tout ce à quoi l'homme était assujetti par le péché et l'infirmité.

Telle est la position qu'Il prend respectivement vis-à-vis de Jean, Son serviteur, et des assemblées. Nous verrons que l'état des dernières assemblées met en évidence d'autres caractères qu'aperçoit seulement le regard de la foi [3, 7, 14]. Mais ceux qui sont tracés dans le chapitre 1, sont ceux que Jean avait vus, et qu'il devait décrire. Puis, quant aux faits prophétiques, il devait écrire les choses qui étaient, l'état de ces diverses assemblées qui représentaient historiquement les divers états de l'Église : c'est une histoire ; puis il avait à écrire aussi les choses qui devaient arriver après celles-là, c'est-à-dire quand l'histoire de l'Église serait close sur la terre. L'ensemble de l'histoire de l'Assemblée est donc, pour l'Esprit, le temps présent : « les choses qui sont ». L'avenir était ce qui viendrait ensuite, les voies de Dieu envers le monde. Tandis que cela laissait, comme objet d'attente immédiate, la venue du Seigneur ou les événements prophétiques préparatoires, la période n'en restait pas moins indéfinie s'il y avait du délai, et il devait y en avoir, et l'attente, quoique prolongée, demeurait toujours une attente présente. Nous pouvons remarquer que Christ paraît ici dans Sa gloire personnelle, en même temps que nous voyons Sa position relativement aux assemblées. Il n'est pas personnellement révélé comme Fils de l'homme, c'est-à-dire comme prenant la place de Fils de l'homme ; seulement nous voyons Celui qui est l'Ancien des jours, de manière à nous faire comprendre que c'est Lui qui était le Fils de l'homme. Plus loin, dans l'Apocalypse, Il ne revêt pas Son caractère personnel intrinsèque, mais une position ou un caractère relatifs. Cependant, lorsque le récit des choses futures est introduit, nous avons quelque chose d'analogue à ce qui nous est présenté ici. En rapport avec le monde, Il est vu, comme l'Agneau, Celui que le monde a rejeté [5, 6], mais qui a sur le monde un droit de rédemption. Là, Il est représenté avec sept cornes et sept yeux, c'est-à-dire avec Son pouvoir sur le monde, de même qu'ici on Le voit comme Fils de l'homme, avec les sept étoiles dans Sa droite.

Telles sont les choses que Jean a vues.

Chapitre 2

Passons maintenant aux « choses qui sont » [1, 19]. Les étoiles sont dans la main de

Christ ; Il parle d'elles d'abord ; Il marche au milieu des assemblées. Ces dernières sont des lampes ou porte-lumières, c'est-à-dire qu'elles représentent les assemblées ou l'Assemblée dans une position donnée, et vues comme telles devant Dieu ; ce n'est pas ce que l'ensemble est devenu, mais ce que l'Assemblée est devant Ses yeux, précisément comme Israël était Son peuple, quoiqu'il en fût des Israélites. Les étoiles sont ce que Christ regarde comme devant donner la lumière et comme ayant autorité ; comme ce qu'Il tient pour responsable, devant Lui dans ce but. Dans un certain sens, ce sont tous ceux qui composent l'assemblée, et c'est ainsi qu'il en est souvent parlé dans ces lettres aux assemblées ; mais ce sont plus spécialement ceux qui se trouvent dans une position de responsabilité à cause de leur relation avec Lui : « les sept étoiles qui sont *dans* sa main droite ». Elles devaient briller, avoir de l'influence, et Le représenter, chacune à sa place, durant la nuit. Que le clergé ait graduellement pris cette place, et que, dans ce sens, il soit responsable, c'est tout à fait vrai ; mais c'est son affaire de répondre pour lui-même devant le Seigneur. Toutefois l'Esprit ne présente pas ici la chose de cette manière. Le clergé prétend à cette position comme à un honneur, il aura à en répondre ; si jamais, parmi ceux qui le composent, il en est qui ont été appelés « anges », c'est précisément cette prétention, et le nom qu'ils ont pris a été tiré de ce passage. On ne peut douter non plus que les conducteurs, les anciens ou autres personnages, en supposant qu'ils fussent réellement tels, n'occupassent une place spéciale de responsabilité, comme on le voit au chapitre 20 des Actes ; mais, dans le passage qui nous occupe, l'Esprit ne les reconnaît pas ainsi. Christ ne s'adresse pas à des anciens, ni à des évêques, selon l'acception moderne de ce mot, car, en fait, il n'en existait pas alors de tels. Ces épîtres ne renferment pas non plus la pensée d'un diocèse⁹. Il n'est pas parlé, dans l'Écriture, d'anciens comme d'autorités ; ils étaient toujours plusieurs, et l'expression « ange » ne peut s'appliquer à des arrangements humains existant alors.

Qu'est-ce donc que l'ange ? À proprement parler, ce n'est pas un symbole. L'étoile est le symbole, et elle est vue ici dans la main de Christ. L'ange est le représentant mystique de quelqu'un qui n'est pas en scène présentement. C'est ainsi que ce mot est toujours employé lorsqu'il ne s'agit pas, d'une manière positive, d'un messenger céleste ou terrestre. Nous le voyons dans les expressions : l'Ange de l'Éternel, leurs anges (en parlant des petits enfants) [Matt. 18, 10], l'ange de Pierre [Act. 12, 15]. D'après leur position, les anciens peuvent avoir été pratiquement responsables ; mais l'ange représente l'assemblée, et surtout ceux que Christ a devant les yeux quand Il regarde à l'état de l'assemblée devant Lui, à cause de leur proximité de Lui et de leur communion avec Lui, ou à cause de leur responsabilité d'être tels par l'opération de Son Esprit en eux, pour Son service. Nul doute que l'assemblée ne soit responsable, et par conséquent la lampe est ôtée [v. 5], quand le manque de fidélité est devenu son état, mais Christ, en rapport avec cet état, est en relation immédiate avec ceux dont nous avons parlé — pensée solennelle pour tous ceux qui ont à cœur le bien de l'assemblée.

La manière dont les anges et les assemblées sont identifiés, et certaines distinctions dans le degré ou la manière dont ils le sont, demandent quelques détails de plus. Qu'en s'adressant aux anges, le Seigneur parle aux assemblées dans leur responsabilité générale, c'est une chose évidente, car il est dit : « Ce que l'Esprit dit aux assemblées ». Ce n'est pas une communication particulière faite à quelqu'un qui a autorité, afin de le diriger, comme c'était le cas quand Paul s'adressait à un Timothée ou à un Tite, mais c'est aux assemblées que l'Esprit parle, c'est-à-dire que l'ange représente leur responsabilité. Nous trouvons cela clairement indiqué dans ces passages : « Le diable va jeter quelques-uns d'entre vous en prison » ; « ne crains en aucune manière les choses que tu vas souffrir » [v. 10]. Puis : « Mais j'ai quelques choses contre toi : c'est que tu as là... » [v. 14] ; « mon fidèle témoin, qui a été

9 Sauf en Amérique, ceux qui sont appelés évêques le sont toujours d'une ville ; cela montre historiquement que les diocèses sont un arrangement subséquent. Les anges ne sont pas non plus les principaux officiants dans la synagogue.

mis à mort parmi vous » [v. 13]. Ensuite : Mais je vous dis à vous, savoir « aux autres qui sont à Thyatire » [v. 24]. Cependant l'ange et l'assemblée sont distingués : « J'ôterai ta lampe de son lieu » [v. 5] ; « tu laisses faire la femme Jézabel » [v. 20].

Mais cette distinction entre l'ange et l'assemblée ne se trouve pas dans les trois dernières assemblées. C'est à l'ange que tout est adressé. Il est aussi simplement dit à Sardes, que Christ a les sept étoiles [3, 1], et non plus comme à Éphèse, qu'Il les tient dans Sa main droite [v. 1]. À Smyrne et à Philadelphie, il n'y a pas de jugement ; les saints étaient éprouvés comme fidèles, et Christ les encourage. Quant aux jugements ou plutôt quant aux menaces adressées comme avertissements, dans le cas d'Éphèse qui présente le fait général du premier déclin de l'assemblée, il est dit à l'ange que, s'il ne se repent, sa lampe sera ôtée. L'assemblée ne s'est pas repentie ; nous le savons par l'Écriture et par le fait même, et aussi en considérant les sept assemblées comme présentant historiquement les phases successives de l'Église. À Pergame et à Thyatire, ce sont ceux qui causent le mal qui sont spécialement jugés ; dans le cas de Thyatire, de terribles jugements doivent tomber sur Jézabel et ceux qui sont en rapport avec elle ; elle avait eu du temps pour se repentir et ne l'avait pas fait [v. 21]. Mais, pour changer l'ordre des choses, il faut attendre la venue du Seigneur. D'après tout ce que nous venons de faire remarquer, les anges sont moralement les représentants de l'assemblée ; l'avertissement de Christ est adressé à ceux à qui Il confie cette position, et nous pouvons aisément comprendre que tel est le cas pour quiconque a à cœur l'intérêt de l'assemblée ; mais de plus, nous voyons que l'ange est identifié avec l'assemblée, quand il s'agit de tous ceux qui la composent, tandis que des jugements particuliers sont annoncés aux parties coupables.

Nous pouvons entrer maintenant dans l'examen de ce qui est dit plus particulièrement à chaque assemblée, mais nous le ferons brièvement, en rapport avec l'ensemble du livre, sans entrer dans les détails.

Le premier grand fait est que l'Assemblée, dans ce monde, est sujette au jugement, et que, comme lampe ou porte-lumière ici-bas, son existence et sa position devant Dieu peuvent être entièrement mises de côté ; en second lieu, nous apprenons que Dieu le fera si elle abandonne sa première énergie spirituelle. C'est un principe d'une immense portée. Dieu a établi l'Assemblée pour être un témoin fidèle de ce qu'Il a manifesté en Jésus, et de ce qu'Il est maintenant que Jésus est en haut. Si l'Assemblée ne le réalise pas, elle est un faux témoin et sera mise de côté. Dieu peut avoir patience envers elle, et, béni soit-Il, Il l'a montré. Il peut l'exhorter à revenir à son premier amour, et Il l'a fait ; mais, si cela n'a pas lieu, la lampe doit être ôtée, et l'assemblée cesser d'être le porte-lumière de Dieu dans le monde. Le premier état doit être maintenu, sans cela la gloire de Dieu est ternie et la vérité faussée, et dans ce cas, la créature responsable doit être mise de côté. Mais aucune créature, comme telle, ne peut, sans être soutenue, persévérer dans son premier état ; elle manque dans tout ce qui lui est confié et tout est jugé, sauf ce qui est dans le Fils de Dieu, le second homme, ou est maintenu par Lui. *Éphèse* avait bien persévéré dans sa constance, mais elle n'avait plus cet oubli de soi et cette pensée fixée uniquement sur Christ, qui sont les premiers fruits de la grâce. Comme on l'a fait remarquer, il y avait des œuvres, du travail et de la patience, mais la foi, l'espérance et l'amour, dans leur réelle énergie [1 Thess. 1, 3], avaient disparu. Les Éphésiens avaient rejeté les prétentions des faux docteurs, ils avaient supporté des afflictions et ne s'étaient point lassés. Tout ce que Christ peut dire d'eux pour montrer Son amour, Il le dit ; Il fait voir qu'Il ne les oublie pas, ni le bien qui est manifesté en eux. Toutefois, ils avaient perdu leur premier amour, et à moins qu'ils ne se repentissent et ne fissent leurs premières œuvres, le jugement devait être exécuté — « j'ôterai ta lampe de son lieu ».

Nous trouvons ici un autre principe important : c'est que, lorsque l'assemblée s'est départie de la fidélité, lorsque, collectivement, elle a cessé d'être l'expression de l'amour dans lequel Dieu a visité le monde, Dieu renvoie les individus à Sa Parole qu'ils ont à prendre pour eux-mêmes : « Que *celui* qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux

assemblées ». L'assemblée est jugée, et ainsi ne peut être une sécurité pour la foi; alors l'individu est appelé à écouter ce que l'Esprit dit. L'avertissement donné ici, savoir que la lampe serait ôtée de son lieu, est particulièrement digne d'être remarqué, parce qu'il y avait beaucoup de choses que le Seigneur approuvait, et qu'Il les encourageait en les leur montrant; mais, malgré tout cela, la lampe devait être ôtée, si le premier amour était abandonné.

Dans cette épître, le caractère de Christ est général, ainsi que la promesse faite au vainqueur, parce que l'assemblée d'Éphèse caractérise le principe entier sur lequel l'Église repose. Christ a les sept étoiles dans Sa main droite et marche au milieu des lampes d'or. Ce n'est pas un caractère spécial applicable à un état particulier, mais cela exprime toute la portée de Sa position au milieu des assemblées. Rien n'est jamais promis à l'assemblée envisagée comme ayant abandonné son premier amour. Elle ne peut pas diriger un croyant, quand elle-même tombe sous le coup de la répréhension et du jugement. La promesse est donc faite au vainqueur comme individu; principe très important. La promesse est générale; elle est en contraste avec la ruine amenée sur l'homme par Adam; mais ce qui est promis est plus excellent et plus élevé que le bien dont Adam jouissait et qu'il perdit [Gen. 3, 22-24]. Celui qui vaincra mangera de l'arbre de vie; non pas de l'arbre du paradis de l'homme dans ce monde, mais du paradis de Dieu Lui-même. Il faut aussi remarquer qu'il n'en est pas maintenant comme du premier Adam, qui avait à garder comme individu son premier état; actuellement, il s'agit de vaincre. Et ce n'est pas seulement le monde et son hostilité que nous avons à vaincre, bien que cela puisse être, mais c'est ce qui se trouve dans la sphère même de l'assemblée, puisque c'est l'invitation à écouter ce que l'Esprit dit aux assemblées qui donne occasion de parler de vaincre. C'est une chose d'une immense importance en rapport avec la prétention assumée par l'Église, d'être entendue comme autorité. Le message est adressé à l'assemblée, et non par elle aux individus, et elle est reprise pour son manque de fidélité, tandis qu'individuellement le saint est appelé à vaincre.

La parole adressée à *Smyrne* est brève. Quelles que fussent la malice et la puissance de Satan, le plus qu'il pouvait faire c'était, s'il lui était permis, d'exercer le pouvoir de la mort. Christ est le premier et le dernier, au-delà de la mort comme avant la mort, car Il est Dieu Lui-même; mais bien plus, Il a rencontré la mort et l'a traversée en puissance. Les saints n'avaient pas à craindre. Satan pouvait agir, les cribler, les jeter en prison. Que les saints fussent fidèles jusqu'au point extrême de son pouvoir: la mort, tout ce qui est au-delà est en dehors de lui, et appartient à Christ, et le fidèle recevra de Christ la couronne de vie. Tribulation, pauvreté, mépris de ceux qui prétendaient avoir un droit légitime et héréditaire à être le peuple de Dieu — mais persécuteurs, toujours, qu'ils soient Juifs ou chrétiens — tout cela était la part de l'assemblée ici-bas, et Dieu le permettait. En réalité, c'était une grâce, de Sa part, envers l'assemblée à son déclin. L'espérance des saints était placée au-delà de toutes ces choses, quand Christ leur promettait la couronne de vie. L'Assemblée qui, par l'abandon de son premier amour, glissait ou était sur le point de glisser dans le monde, devait comprendre que le monde était dans les mains de Satan et n'était pas le repos des saints. Mais si le Seigneur permettait la tribulation, d'un autre côté, Il la limitait. Tout était entre Ses mains. Non seulement il y avait une couronne pour ceux qui souffraient, mais la portion du vainqueur était assurée, la seconde mort, la mort du jugement, ne pouvait le toucher.

À *Pergame*, un jugement plus direct devenait nécessaire. Christ apparaissait comme Celui qui a l'épée aiguë à deux tranchants de la Parole, sortant de Sa bouche [1, 16]. On remarquera qu'à Pergame, comme à Smyrne, un caractère spécial de Christ s'applique à un état spécial. Il n'y a rien de général quant à l'assemblée. À Éphèse, nous voyons Christ dans Sa position de juge, au milieu des chandeliers, et l'assemblée menacée de se voir retirer sa position de témoignage sur la terre. À Thyatire, Il prend Sa place comme Fils de Dieu, Fils sur Sa propre maison, et les choses étant au pire quant à l'Assemblée, Il est présenté

comme ayant la pénétration parfaite et la fermeté immuable pour exécuter le jugement [v. 18]; ensuite, la pleine bénédiction du nouvel état de choses est promise au vainqueur [v. 26-28]. À Pergame, nous retrouvons chez les saints la fidélité qui avait déjà été vue à Smyrne; le nom de Christ et la foi retenus fermement en dépit de la persécution. Il y a là une différence d'avec Philadelphie, en ce qu'il n'est pas dit que *Sa parole* est tenue ferme, comme étant celle de la « patience » de Christ [3, 10]; l'assemblée, dans l'état où elle est à Pergame, ne le faisait pas, mais retenait la confession de Christ au milieu de la persécution. Mais un genre de mal, différent de ce qui se trouvait à Éphèse, s'était introduit — l'entraînement dans les voies du monde, par un mauvais enseignement dans le sein de l'assemblée. C'était la doctrine de Balaam, amenant avec elle l'idolâtrie. Il y avait aussi au dedans de l'Église des sectes qui enseignaient de mauvaises pratiques sous le voile d'une prétendue sainteté. Le Seigneur jugerait toutes ces choses.

À Pergame, il n'est pas question, comme vérité générale, d'ôter la lampe de son lieu, comme c'était le cas lorsque l'assemblée était appelée à garder son premier amour [v. 4-5]; ni non plus de jugement inexorable, parce que l'assemblée s'était entièrement dévoyée, mais il y avait des corrupteurs par lesquels les serviteurs de Christ étaient entraînés dans l'idolâtrie et le mal. L'approbation individuelle de Christ, la communion avec Lui-même dans une bénédiction encore à venir (mais en esprit maintenant), communion avec Lui comme ayant été autrefois humilié et rejeté (ce que l'assemblée n'était plus); un nom donné par Christ, un nom de tendresse de Sa part; un lien avec Lui, connu seulement de celui qui l'avait; en un mot, une association individuelle avec Lui et une bénédiction individuelle dans la jouissance d'un bonheur secret, telle était la promesse faite au vainqueur alors que la corruption faisait des progrès, mais ne régnait pas encore sans entrave dans l'assemblée.

Avec *Thyatire*, l'assemblée va jusqu'à la fin. Dans ce que Christ reconnaissait au milieu de l'état de choses qui caractérise Thyatire, on trouve un dévouement croissant. Mais Jésabel était tolérée, et avec elle, dans l'assemblée elle-même, l'union avec le monde, l'idolâtrie, et des enfants engendrés par elle. Tout devait être jugé; une grande tribulation tomberait sur Jésabel, et ses enfants seraient tués. Christ sondait les cœurs et les reins, et appliquait le jugement avec une justice rigoureuse. Les fidèles de cette époque, « vous », les « autres », ainsi qu'ils sont désignés, ceux auxquels Christ s'adresse spécialement, ne sont qu'un « reste », un résidu dévoué d'une manière particulière et croissante. Ce qui est spécialement en vue, nous pouvons le remarquer ici, c'est ce que sont les assemblées envers Christ. La manière dont Jésabel agit envers les fidèles n'est pas relevée. La venue du Seigneur est le temps vers lequel les regards sont dirigés, et toute la bénédiction millénaire est promise à celui qui vaincra : le règne avec Christ, ainsi que Christ Lui-même, l'étoile du matin. L'avertissement : « Que celui qui a des oreilles écoute », est placé, maintenant, après la promesse faite au vainqueur; il n'est pas donné en rapport avec l'assemblée, mais avec ceux qui, dans l'assemblée, vaincraient. C'est là ce qui caractérise cet état. Thyatire peut aller jusqu'à la fin, mais ne caractérise pas le témoignage de Dieu jusqu'à la fin, d'autres états doivent être introduits dans ce but. Dans Thyatire nous avons, je n'en doute pas, la papauté au Moyen-Âge, disons jusqu'à la Réformation; mais le romanisme lui-même va jusqu'à la fin. Le jugement porté sur Jésabel est final. Le Seigneur lui a donné du temps pour se repentir, mais elle ne s'est pas repentie. Elle sera forcément associée avec ceux qu'elle a séduits pour leur ruine commune. Le jugement est ici entièrement caractérisé par une pénétration qui sonde tout selon la propre nature et les exigences de Dieu; la tribulation et le jugement ont une portée particulière, mais non pas la bénédiction; c'est la pleine portion des saints dans tout ce qu'ils ont avec Christ, de même que la chute et le jugement sont aussi complets, car c'est l'adultère et non pas seulement l'abandon du premier amour.

Chapitre 3

En Thyatire, nous voyons donc la fin à la venue du Seigneur. *Sardes* commence une nouvelle phase collatérale dans l'histoire de l'Assemblée. Sauf le fait d'avoir les sept étoiles, aucun des caractères ecclésiastiques de Christ, aucun des traits sous lesquels Il est vu comme marchant au milieu des assemblées n'est mentionné ici. Cependant l'Assemblée, comme telle, est nommée : c'est encore son histoire. Mais, comme il a été fait mention de la venue du Seigneur, tous les caractères de Christ ont rapport à ce qu'Il aura dans le royaume. Cependant Il a encore les sept étoiles — l'autorité suprême sur l'assemblée — Il a l'autorité sur tout et relativement à tout. C'est dans ce caractère qu'Il a affaire avec Sardes. Il a les sept esprits — la plénitude de la perfection dans laquelle Il gouvernera la terre. Ainsi, Il est compétent pour bénir dans l'assemblée, bien qu'il n'y ait pas de relation ecclésiastique régulière. Il a la puissance sur tout et la plénitude de l'Esprit, Il possède ces deux choses dans la perfection. Quelle que puisse être l'Assemblée voilà ce qu'Il est, Lui. C'est une grande consolation. L'Assemblée ne peut manquer dans Sa position de témoignage, faute de plénitude de grâce en Lui. Et Lui ne peut manquer à celui qui a des oreilles pour entendre.

Mais l'état de l'Assemblée montre qu'elle était loin de profiter de ces ressources. Elle avait, il est vrai, le nom de vivre ; elle était supérieure, dans ses prétentions, au mal qui se trouvait à Thyatire. À Sardes ne se trouvaient pas Jésabel et la corruption [2, 20], mais, pratiquement, la mort était là. Ses œuvres n'étaient pas complètes devant Dieu. Ce n'était pas le mal, mais le manque d'énergie spirituelle ; le résultat en était que les individus souillaient leurs vêtements au contact du monde. Sardes était invitée à se rappeler, non ses premières œuvres, mais ce qu'elle avait reçu et entendu — la vérité qui lui avait été confiée — l'évangile et la Parole de Dieu : sinon elle devait être traitée comme le monde. Le Seigneur viendrait comme un voleur, car maintenant la venue du Seigneur est toujours en vue.

Nous ne trouvons point, ici, la menace d'ôter la lampe [2, 5] : c'était une chose déjà réglée. Le jugement avait été prononcé, la mise de côté de l'assemblée était chose fixée. Mais le corps de professants (à Sardes) devait être traité comme le monde, et non ecclésiastiquement comme une assemblée corrompue (comparer 1 Thess. 5, 1-3). Cependant, nous voyons que quelques-uns gardent leur intégrité et sont reconnus ; ils marchent avec Christ comme ayant pratiqué la justice. C'est aussi là la promesse. Ils ont confessé Son nom pratiquement devant les hommes, devant le monde, et leur nom sera confessé devant Dieu, quand l'assemblée sera traitée comme le monde. Ils sont de vrais chrétiens au milieu d'une *profession* mondaine, et leurs noms ne seront pas effacés du registre, maintenant mal tenu sur la terre, mais qui doit être rectifié, d'une manière infaillible, par le jugement céleste. On a déjà remarqué que, lorsque la venue du Seigneur est introduite, l'avertissement adressé à ceux qui ont des oreilles pour écouter vient après que les vainqueurs ont été distingués des autres. C'est ce résidu seul que le Seigneur a en vue. Je ne puis douter que, dans Sardes, nous ayons le protestantisme.

L'assemblée de *Philadelphie* présente un caractère particulièrement intéressant. Rien n'est dit de ses œuvres, sinon que Christ les connaît, mais ce qui est frappant en elle, c'est son association toute spéciale avec Christ Lui-même. De même qu'à Sardes et à Laodicée, Christ, à Philadelphie, n'est pas vu sous les caractères dont Il est revêtu, quand Il marche au milieu des assemblées [1, 13-16], mais sous un caractère que la foi reconnaît, quand l'organisation ecclésiastique est devenue le foyer de la corruption. On a ici Son caractère personnel, ce qu'Il est en Lui-même, le Saint et le Véritable, ce que la Parole déploie et requiert, et ce que la Parole de Dieu est en elle-même — un caractère moral et la fidélité. En réalité, ce dernier mot renferme tout : la fidélité à Dieu au-dedans et au-dehors, selon ce qui est révélé ; et la fidélité pour accomplir tout ce qu'Il a déclaré.

Christ est connu comme le Saint. Les prétentions ou les associations ecclésiastiques

extérieures ne servent donc à rien. Il doit y avoir ce qui convient à Sa nature, et la conformité fidèle à cette parole qu'Il accomplira certainement. En même temps, Il a en main l'administration ; Il ouvre et nul ne fermera, Il ferme et nul n'ouvrira. Voyez quel fut Son sentier sur la terre : ayant bien voulu, dans Sa grâce, devenir tel, Il était alors simplement dépendant comme nous le sommes. Il était saint et véritable ; aux yeux de l'homme Il avait peu de force, Il gardait la Parole et vivait de toute parole qui sortait de la bouche de Dieu [Matt. 4, 4] ; Il attendait patiemment l'Éternel [Ps. 40, 1], et c'est à Lui que le portier ouvrait [Jean 10, 3]. Il vivait durant les derniers jours d'une dispensation ; Lui, le Saint et le Véritable, était rejeté, et à vue humaine, Il n'a eu aucun résultat de Son travail auprès de ceux qui se disaient Juifs, mais qui étaient la synagogue de Satan. À Philadelphie, il en est de même des saints : ils marchent dans un milieu semblable à celui où Christ se trouvait ; ils gardent Sa Parole, ont peu de force, ne sont pas distingués, comme Paul, par l'énergie de l'Esprit, mais ils ne renient pas Son nom. C'est là le caractère et le mobile de toute leur conduite. Christ est ouvertement confessé, la Parole est gardée, et le nom n'est pas renié. Cela semble peu de chose, mais dans le déclin universel, au milieu de beaucoup de prétentions ecclésiastiques, alors qu'un grand nombre s'égarent dans les raisonnements humains, garder la Parole de Celui qui est saint et véritable, et ne pas renier Son nom, c'est tout.

Un autre élément est mentionné. Christ, le Saint et le Véritable, attend. Ici, sur la terre, Il attendait patiemment l'Éternel [Ps. 40, 1]. C'est le caractère d'une foi parfaite. La foi a un double caractère : l'énergie qui surmonte les obstacles, et la patience qui attend Dieu et se confie en Lui (pour le premier, voir Hébreux 11, 23, 24 ; pour le second, les versets 8 à 22). C'est ce dernier caractère que nous avons ici : la parole de la patience est gardée.

Les promesses sont faites en rapport avec ces qualités distinctes de garder la Parole et de ne pas renier le nom de Christ, bien qu'en ayant peu de force, en présence des prétentions ecclésiastiques à une religion de succession établie de Dieu. Christ forcera ceux qui prétendent ainsi à une succession divine, à venir et à reconnaître qu'Il a aimé ceux qui gardent Sa Parole. Dans le présent, une porte ouverte était donnée à Philadelphie, et personne ne pouvait la fermer, de même que le portier avait ouvert à Christ [Jean 10, 3], de sorte que les pharisiens et les sacrificateurs ne pouvaient l'entraver. Dans l'avenir, ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas, ces prétendants à un ordre de succession divine, auront à s'humilier et à reconnaître que ceux qui suivaient la Parole du Saint et du Véritable, étaient ceux que Christ aimait. En attendant, Son approbation leur suffisait. C'est là la pierre de touche de la foi, d'être satisfait de Son approbation, de se contenter de l'autorité de Sa Parole.

Mais il y avait aussi une promesse relative aux jugements que le Seigneur doit exercer sur la terre. Christ attend jusqu'à ce que Ses ennemis soient mis pour marchepied de Ses pieds [Ps. 110, 1]. Nous devons attendre ce moment pour voir le monde mis en ordre. Il nous faut continuer à marcher là où le dieu de ce monde a sa voie, bien que sous le contrôle divin. Croire que l'on peut maintenir ses droits dans ce monde, c'est oublier la croix et le Christ. Nous ne pouvons penser à nos droits jusqu'à ce que les siens soient reconnus, car nous n'en avons point d'autres que Lui. Le jugement, depuis que Pilate l'a rendu, lorsque Christ, le juste, était devant lui, n'est pas encore retourné à la justice [Ps. 94, 15]. Jusqu'alors, Christ attend à la droite de Dieu, et nous attendons. Philadelphie n'a pas, comme Smyrne [2, 10], à souffrir la persécution et le martyre. Elle a peut-être une tâche aussi difficile ; en tout cas, telle est notre tâche maintenant : être patients et être satisfaits de l'approbation seule de Christ, gardant Sa Parole et ne reniant point Son nom.

Mais il y a d'autres précieux encouragements : une heure de tentation doit venir sur toute la terre pour éprouver ceux qui appartiennent à la terre, qui y habitent comme Lui appartenant. Quelques-uns, victorieux dans l'épreuve, pourront être épargnés ; mais ceux qui gardent la parole de la patience de Christ seront gardés de cette heure. Elle viendra sur toute la terre ; où seront-ils donc ? Hors du monde, auquel ils n'appartenaient pas quand ils

y étaient. Ils attendaient que Christ prît Sa puissance ; ils attendaient le temps où le monde serait à Lui. Ils appartenaient au ciel, à Celui qui y est, et ils ont été pris pour être avec Lui, avant que ce temps de terrible épreuve ne vienne sur le monde. Il y aura un temps spécial de détresse avant qu'Il prenne Sa puissance ; mais eux, non seulement régneront avec Lui quand le résultat final aura été amené, mais ils seront gardés de cette heure, et ils en ont l'assurance au temps de l'épreuve. Et c'est pourquoi le Seigneur leur montre Sa venue comme étant leur espérance et non comme un avertissement donné à ceux qui ne se repentent pas, pour leur dire qu'à Son apparition, ils seront traités comme le monde. Il vient promptement et ils ont à prendre garde, de peur que quelqu'un ne prenne leur couronne ; tenant ferme ce qu'ils ont ; faibles, il est vrai, mais, tels qu'ils sont, spirituellement associés à Christ.

Nous avons maintenant la promesse qui leur est faite ; promesse générale dont l'accomplissement est dans les lieux célestes, et qui est caractérisée par l'association spéciale avec Christ ; ils sont publiquement reconnus comme possédant ce qu'ils semblaient n'avoir nullement sur la terre. D'autres avaient la prétention d'être le peuple de Dieu, la cité de Dieu — d'avoir un titre religieux divin ; eux avaient seulement marché dans la fidélité à Sa Parole, et dans l'attente de Christ. Maintenant, lorsque Christ prend Sa puissance, et que les choses sont manifestées dans leur réalité, selon Lui en puissance, ils ont cette position-là selon Dieu, ils sont reconnus comme étant le peuple de Dieu, la cité de Dieu. Ici-bas ils avaient eu la croix et le mépris ; là-haut, le nom de Dieu et de la cité céleste est le caractère imprimé sur eux.

Examinons la promesse faite ici aux vainqueurs. Celui qui n'avait que peu de force est une colonne dans le temple du Dieu en qui et avec qui il est béni. Peut-être avait-il été tenu sur la terre comme étant en dehors de l'unité et de l'ordre ecclésiastiques ; dans le ciel il en est une colonne, et n'en sortira plus. Sur lui, qui était à peine reconnu pour avoir part à la grâce, est imprimé, dans la gloire, le nom de son Dieu Sauveur rejeté. Sur lui aussi qui était à peine compté comme appartenant à la sainte cité, est écrit le nom céleste de cette cité, ainsi que le nouveau nom de Christ, le nom inconnu aux prophètes et aux Juifs selon la chair, mais qu'Il a pris comme mort à ce monde (dans lequel s'est établie la fausse assemblée), et comme ressuscité et entré dans la gloire céleste. Il est frappant de voir le soin avec lequel est indiquée ici l'association avec Christ, et c'est ce qui donne à la promesse son caractère. « Le temple de *mon* Dieu », dit Christ ; « le nom de *mon* Dieu », celui « de la cité de *mon* Dieu » ; « *mon* nouveau nom ». Le vainqueur a été associé à la patience propre de Christ, et Christ lui confère ce qui l'associe pleinement à Sa propre bénédiction avec Dieu. Cela est tout particulièrement précieux et plein d'encouragement pour nous.

Laodicée vient ensuite. La tiédeur est ce qui caractérise le dernier état de la profession dans l'Assemblée, qui devient telle pour Christ, qu'Il doit la vomir de Sa bouche. Ce n'est pas le simple manque de puissance, mais le manque de cœur — le pire de tous les maux. Cette menace est absolue et non pas conditionnelle ; elle suppose que le rejet est irrémédiable. Avec ce manque de cœur pour Christ et Son service, on voit en ceux de *Laodicée* beaucoup de prétention à la possession de ressources et de capacité en eux-mêmes : « Je suis riche », disent-ils, tandis qu'ils n'ont rien de Christ. C'est l'assemblée professante se disant riche, sans avoir Christ comme richesse de l'âme par la foi. C'est pourquoi Il leur conseille d'acheter de Lui la justice vraie et éprouvée, un vêtement pour couvrir leur nudité morale, et ce qui donne la vue spirituelle, car, par rapport à ce que Christ est et donne devant Dieu, ils étaient tout particulièrement pauvres, nus et misérables. Tel est le jugement que Christ porte sur leurs prétendues richesses, sur ce qu'ils se figurent avoir acquis selon l'homme. Cependant, aussi longtemps que l'Assemblée subsiste, Christ continue à agir en grâce ; Il se tient à la porte et Il frappe ; Il insiste, de la manière la plus pressante, auprès de la conscience, pour être reçu Lui-même. Si, dans ce qu'Il est sur le point de vomir de Sa bouche, il se trouve encore quelqu'un qui entende Sa

voix et ouvre, Il l'admettra à être avec Lui, et lui donnera une part dans le royaume.

Il n'est pas question ici de la venue du Seigneur, non plus que lorsqu'il s'agit du jugement de Jésabel [2, 22-23]. Pratiquement, cette dernière était Babylone, qui est jugée avant que Christ vienne. Laodicée est vomie de la bouche de Christ, rejetée comme indigne de Lui, mais l'ensemble du corps est jugé comme le monde. La venue du Seigneur à Thyatire, comme à Philadelphie, est pour les saints. C'est ainsi seulement qu'elle est envisagée en rapport avec l'Assemblée. Sardes, si elle ne se repent, est réduite à la condition du monde et jugée comme telle. Quand arrive l'état caractérisé par Laodicée, l'assemblée est désavouée et rejetée par Christ, dans ce caractère, mais pour cela il n'est pas besoin qu'il soit question de Sa venue. Bien que Thyatire aille jusqu'à la fin, et termine ecclésiastiquement l'histoire de l'Église, ce n'est que dans les trois premières assemblées que l'Église, dans son ensemble, est traitée comme ayant à se repentir. À Thyatire, il a été donné à Jésabel du temps pour se repentir, et elle ne l'a pas fait; la scène se clôt pour l'Assemblée sur la terre, et elle est remplacée par le royaume. Sous ce rapport, les quatre dernières assemblées vont ensemble. Il n'y a aucune perspective de repentance, ni de restauration de l'Assemblée entière. Sardes est appelée à garder et à se repentir, elle doit se souvenir de ce qu'elle a reçu; mais, si elle ne veille pas, elle doit être traitée comme le monde [3, 3]. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu, l'appel à écouter est adressé aux vainqueurs après la promesse.

Le caractère de Christ, en rapport avec Laodicée, ne doit pas être passé sous silence. Il manifeste le passage des divers états de l'Assemblée à l'autorité du Christ sur le monde, au-dessus et au-delà de l'Assemblée. Christ, en personne, reprend ce que l'Assemblée a cessé d'être. Il est l'Amen, Celui en qui s'accomplissent et sont rendues vraies toutes les promesses; le témoin réel et le révélateur de Dieu et de la vérité quand l'Assemblée ne l'est pas; le commencement de la création de Dieu — Chef sur toutes choses [Éph. 1, 22] — et la gloire et le témoin de ce qu'est la nouvelle création comme étant de Dieu. L'Assemblée aurait dû manifester la puissance de la nouvelle création par le Saint Esprit, car si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création [2 Cor. 5, 17], où toutes choses sont de Dieu. Nous, qui en sommes les prémices [Jacq. 1, 18], nous sommes créés de nouveau en Lui. L'Assemblée a ainsi les choses qui demeurent (2 Cor. 3). Mais elle en a été un témoin infidèle; si elle y a une part, c'est parce que Christ les possède; Il en est le vrai commencement comme les ayant réellement manifestées. Le témoin responsable de ces choses, par le Saint Esprit, ayant manqué, Christ les reprend, et Il est introduit pour les déployer d'une manière effective.

Chapitre 4

Mais entrons d'abord dans la série des événements préparatoires qui auront lieu dans le monde. Et il est à remarquer qu'il n'est pas fait mention ici de la venue du Seigneur en rapport avec l'Assemblée. Il est promis qu'Il vient promptement [3, 11], et l'Assemblée est menacée d'être vomie hors de Sa bouche [3, 16]. Mais le fait de Sa venue pour les siens, ou l'enlèvement de l'Assemblée à un certain moment, n'est pas indiqué. Cela entre pleinement dans ce que nous avons vu du ministère de Jean¹⁰, il s'occupe de la manifestation du Seigneur sur la terre, et touche à peine aux promesses célestes, sauf quand cela est nécessaire, au moment où le Seigneur va quitter Ses disciples. Ainsi, nous trouvons cette exception aux chapitres 14 et 17 de son évangile, mais, dans l'Apocalypse, c'est une chose laissée de côté. Même au chapitre 12, qui confirme d'une manière remarquable ce que je dis, l'enlèvement des saints n'est vu que comme identifié avec celui de l'enfant mâle, Christ Lui-même. C'est pourquoi, nous n'avons dans ce livre aucune époque spéciale relative, qui

¹⁰ Le caractère aussi sous lequel Christ est présenté, se rapporte au jugement parmi les assemblées et à l'Assemblée sur la terre; elle n'est pas vue comme l'Épouse de Christ, mais comme un corps sur la terre.

soit indiquée pour l'enlèvement des saints ; sauf que nous les voyons pris en haut, avant le combat qui a lieu dans le ciel et qui conduit aux trois années et demie de la fin [12, 6-8]. Mais, d'un autre côté, les saints appartenant à l'Assemblée, ou ceux qui existaient avant, sont toujours vus en haut, après les épîtres aux assemblées. Ils attendent que le jugement leur soit donné pour venger leur sang, mais ils ne sont jamais vus sur la terre.

Nous avons à considérer à quel moment le quatrième chapitre commence les voies de Dieu. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'assemblée *a été* vomie de la bouche de Christ [3, 16]. Elle en avait été menacée ; mais le jugement sur Sardes [3, 3], ou même sur Thyatire [2, 22-23], n'a pas encore eu lieu. Seulement les voies de Dieu commencent, après que Christ a cessé d'agir à l'égard de l'assemblée professante comme telle, la considérant comme *Sa* lampe devant le monde. Le nom qu'elle prendra encore elle-même n'est pas indiqué : Il en a fini avec elle. Une apostasie ouverte doit arriver. La date n'en est pas révélée, non plus que celle de l'enlèvement des saints ; mais je vois, d'après 2 Thessaloniens 2, que ce dernier fait aura lieu avant l'apostasie. Ainsi, ce que nous venons d'établir c'est que, dans l'Apocalypse, l'action de Dieu envers le monde commence lorsque celle de Christ envers les assemblées a pris fin. Les assemblées sont « les choses qui sont » ; ce qui suit, c'est « les choses qui viennent après celles-ci » [1, 19]. Dès lors, Christ n'est pas vu marchant au milieu des assemblées [2, 1] : Il est l'agneau au milieu du trône [5, 6]. Jean ne le voit plus sous Son premier caractère, et n'est plus employé à envoyer des messages aux assemblées [1, 11] ; il est appelé dans le ciel, où maintenant toutes les voies de Dieu se poursuivent envers le monde, et non point envers l'assemblée. Nous avons le trône, maintenant, et non le sacrificateur revêtu d'une robe qui allait jusqu'aux pieds [1, 13]. Les rois et sacrificateurs dont il est parlé au chapitre 1 sont maintenant en haut. D'autres pourront les suivre ; mais eux sont dans les lieux célestes, assis sur des trônes, ou adorant, ou offrant leurs encensoirs remplis de parfum [5, 8]. D'un autre côté, le Seigneur n'est pas venu pour juger le monde, mais Il est sur le point de recevoir l'héritage. Les saints donc, qui auront été ravis à la rencontre de Christ, ne sont plus vus qu'en haut ; ils appartiennent au ciel, ils n'ont plus rien à faire avec la terre, mais ont leur propre place dans le ciel.

La relation entre les deux parties de l'Apocalypse est celle-ci : Christ, qui était comme juge au milieu de l'église professante [2, 18], est maintenant vu en haut, ouvrant le livre du jugement de ce monde [5, 7], dont Il est sur le point de prendre publiquement l'héritage. Les saints sont loin de cette scène de jugement. L'apôtre cesse maintenant de s'occuper de l'Assemblée — point important à retenir, car le Saint Esprit doit s'occuper d'elle aussi longtemps que les saints qui sont en elle se trouvent sur la terre ; — Jean est ravi dans le ciel, où il voit Dieu selon l'alliance qu'Il a traitée avec la création, c'est-à-dire sur un trône de gouvernement entouré d'un arc-en-ciel. Les saints Le célèbrent comme le Créateur, Celui pour qui toutes choses furent créées. Le trône n'est pas un trône de grâce ; les emblèmes de la puissance et du jugement en sortent ; mais en cercle autour du trône, ceux qui représentent les saints reçus en haut, à la venue de Christ, les rois et sacrificateurs [1, 6], sont assis sur des trônes. On ne voit là aucun autel pour le sacrifice, comme lorsqu'il s'agit de s'approcher de Dieu ; la cuve d'airain, qui renfermait l'eau pour le lavage des sacrificateurs, est remplacée par une mer de verre. C'est l'image d'une sainteté stable et parfaite ; il n'y a plus lieu au lavage des pieds [Ex. 30, 20-21]. Les anciens sont couronnés ; le nombre vingt-quatre rappelle celui des diverses classes de sacrificateurs [1 Chron. 24, 1-19]. Les sept esprits de Dieu sont devant le trône, dans le temple, comme sept lampes de feu (4, 5) ; ce ne sont pas les sept esprits exprimant la perfection en gouvernement que Christ a dans l'assemblée (chap. 3, 1), ou qui sont envoyés dans le monde (chap. 5, 6) ; ici, c'est la perfection qui caractérise les attributs de Dieu dans Son action dans le monde. C'est ce qui porte maintenant la lumière au milieu du monde.

Quatre animaux se trouvent dans le cercle du trône lui-même et autour du trône. Ils peuvent être envisagés comme formant le trône, ou à part, quoique y étant rattachés comme à un centre. Sous quelques rapports, ils ressemblent aux chérubins [Éz. 10, 12, 14-15],

et sous d'autres, aux séraphins [És. 6, 2-3], tout en différant des uns et des autres. Ils sont pleins d'yeux, devant et derrière, pour voir toutes choses selon Dieu. Ils sont aussi pleins d'yeux au-dedans, et ils ont six ailes : ils sont parfaits en perception intérieure, perception qui leur est donnée, parfaits aussi dans la rapidité de leurs mouvements. Ils représentent les quatre classes de créatures sur la terre : l'homme, le bétail, les bêtes sauvages et les oiseaux de l'air, symbolisant les puissances ou attributs de Dieu, que les païens adoraient, mais qui ici ne sont que les instruments du trône (ou autorité souveraine). Les païens ne connaissaient pas Celui qui y est assis. L'intelligence, la fermeté, la force et la rapidité d'exécution qui appartiennent à Dieu, sont vus en type dans ces animaux, comme nous le trouvons aussi ailleurs. Divers agents peuvent être les instruments de leur activité, mais ils ne sont que des symboles. Bien qu'il y ait entre eux et les chérubins une analogie générale — le pouvoir judiciaire et gouvernemental — ils ont un caractère particulier.

Les chérubins sur l'arche, dans le temple, avaient deux ailes qui formaient le trône ; ils regardaient vers le propitiatoire, et, en même temps, étant d'or pur [Ex. 25, 18-20], ils portaient le caractère de la justice divine du trône dont on approchait. Dans le livre du prophète Ézéchiël, les chérubins supportaient le firmament au-dessus duquel était le Dieu d'Israël [Éz. 1, 22, 26] : c'était un trône de jugement exécutif. Ils étaient comme de l'airain embrasé et comme du feu [Éz. 1, 4] — symbole que nous avons déjà considéré. Ils avaient quatre ailes ; deux pour voler et deux pour se couvrir [Éz. 1, 11]. D'après le chapitre 10 d'Ézéchiël, on voit qu'ils étaient pleins d'yeux (il n'est pas dit au-dedans), c'était pour gouverner, selon Dieu, ce qui était extérieur, ce n'était pas l'intelligence divine au-dedans. Dans le sixième chapitre d'Ésaïe, les séraphins (ou brûlants) ont six ailes, ainsi que les quatre animaux : ils sont au-dessus du trône et crient, de même qu'ici : Saint, saint, saint ! [És. 6, 3] Avec un charbon brûlant ils purifient les lèvres du prophète [És. 6, 6-7].

Les symboles employés ici deviennent plus clairs à comprendre, d'après ces différents cas. Les animaux sont au milieu et à l'entour du trône, avec les attributs des chérubins qui y sont unis, car c'est un trône exécutoire de jugement ; mais ce n'est pas simplement, comme en Israël, un jugement terrestre providentiel, un vent de tempête venant du nord (Éz. 1, 4). Nous avons devant nous, dans l'Apocalypse, le gouvernement de toute la terre, un jugement exécutoire selon la sainteté de la nature de Dieu¹¹. C'est ce qu'expriment les quatre animaux, chez lesquels il n'y a pas seulement une entière perception de toutes choses extérieurement, mais aussi une perception intérieure et morale. Nous ne voyons pas ici un trône d'or dont on approche, comme dans le tabernacle ; la sainteté intrinsèque de Dieu est appliquée au jugement. Il manifeste Sa nature et Son caractère dans la création tout entière. La providence ne sera plus une énigme. Ce ne sont pas des attributs complexes sans solution, pour ainsi dire, quoique appliqués dans des circonstances spéciales ; chaque acte aura maintenant son caractère propre.

Remarquons aussi qu'ici Dieu n'est pas présenté, ainsi que dans le premier chapitre, comme le Dieu qui *est*, bien qu'embrassant le passé et le futur, Dieu en Lui-même ; mais c'est le Dieu des siècles « qui était, et qui est, et qui vient » (v. 8). Tous les noms de l'Ancien Testament Lui sont donnés : Jéhovah (Seigneur ou Éternel) ; Élohim (Dieu) ; Shaddaï (Tout-puissant). Ses attributs (les quatre animaux) célèbrent la plénitude de Son nom, comme le Saint qui vit aux siècles des siècles, n'ayant pas une existence ou une puissance qui passe, comme celle de l'homme qui, dans sa meilleure condition, n'est que vanité. Et les saints tombent sur leurs faces devant le trône : ils se prosternent devant la place qu'Il occupe dans Sa gloire, ils L'adorent dans l'éternité de Son être, et déposent la gloire qui leur est donnée, devant Sa suprême et propre gloire ; ils rendent tout honneur à Lui seul, comme en étant seul digne ; mais la manière dont la gloire est célébrée montre que les

11 Car le jugement qui a lieu à la fin, bien que gouvernemental et terminant l'histoire de la terre, n'est pas seulement tel, c'est-à-dire répondant au caractère des chérubins ; il est aussi selon la sainteté et la nature de Dieu, conformément au caractère des séraphins, comme en Ésaïe 6, où Dieu est connu en Israël.

hommages s'adressent à Dieu comme au Créateur pour qui sont toutes choses. À travers tous les changements, ces choses restent vraies.

On remarquera encore que les animaux ne font que célébrer et déclarer ce qu'est Dieu, tandis que les anciens adorent avec intelligence. Dans toute l'Apocalypse, les anciens donnent le motif de leur adoration. Il y a en eux l'intelligence spirituelle.

Remarquez ensuite que, lorsque les tonnerres, les éclairs et les voix, signes de la terreur qui accompagne le jugement, sortent du trône, les anciens, sur leurs trônes, demeurent impassibles ; ils sont sur des trônes autour du trône de jugement, quand celui-ci est introduit. Telle est leur place devant Dieu par rapport au jugement. C'est leur position, à quelque moment qu'Il prenne le jugement en main. Ils font partie de la gloire — ils sont assesseurs du trône d'où la terreur procède. Lorsque Celui qui y est assis est proclamé, ils sont tout activité, reconnaissent qu'à Lui appartient toute gloire, se prosternent sur leurs faces, et jettent leurs couronnes devant Lui, plus heureux de reconnaître Sa gloire que de posséder la leur.

Nous ne trouvons pas le Père ici ; c'est Jéhovah. Et de fait, si nous demandions en qui Il est manifesté, c'est, comme toujours, dans le Fils ; mais ici, en soi-même, c'est simplement le Jéhovah de l'Ancien Testament.

Chapitre 5

Dans le chapitre suivant (chapitre 5), l'Agneau nous est présenté. Un livre était dans la main droite de Celui qui est assis sur le trône ; c'étaient les conseils de Dieu, tenus par Sa puissance. Qui pouvait les ouvrir et en assurer l'exécution ? Qui avait le droit de le faire ? Nul dans le ciel ou sur la terre, sauf un seul. Les anciens expliquent au prophète, qui s'affligeait de ce que les voies de Dieu dussent rester fermées, que le puissant de Juda, la vraie source de toutes les promesses faites à David, avait vaincu pour ouvrir le livre et en rompre les sceaux. C'était l'Agneau, le Messie rejeté. Il était plus que cela, comme le montre la suite du chapitre, mais c'est ce qu'Il est. Le Messie rejeté était au milieu du trône de Dieu, entouré de tout le déploiement de ce qu'est Dieu en providence et en grâce, savoir les quatre animaux et les anciens. Un Agneau était là, comme immolé. Il avait sept cornes représentant la plénitude de la puissance donnée de Dieu sur la terre, et les sept esprits de Dieu pour le gouvernement de la terre entière, selon la perfection de Dieu. Quand Il a pris le livre, les animaux et les anciens tombent sur leurs faces devant Lui, ayant des encensoirs d'or pleins des prières des saints. Dans cette position, ils sont sacrificateurs.

Un cantique nouveau est chanté pour célébrer l'Agneau. Ce qui semblait Son déshonneur, ce qui attestait Son rejet sur la terre, est ce qui Le rend digne de prendre le livre. Celui qui, au prix de toutes Ses souffrances et en se livrant Lui-même, avait glorifié Dieu en tout ce qu'Il est, était capable et digne de déployer ce qu'est Dieu dans Son gouvernement. Ce n'était pas le gouvernement d'Israël, mais celui de toute la terre ; non pas seulement s'exerçant par des châtiments terrestres, selon la révélation que Dieu avait faite de Lui-même en Israël, mais le déploiement en puissance, sur la terre entière, de tout ce que Dieu est. Celui qui avait ainsi glorifié Dieu en tout ce qu'Il est, et qui, selon l'évangile qui déclare ce qu'Il était par Sa mort, avait racheté de toute tribu, langue, peuple et nation, Celui-là était propre à manifester le gouvernement en puissance. Il ne se manifeste pas encore, mais Son œuvre est ce qui le rend digne, c'est le motif divin, de déployer toutes les voies de Dieu en gouvernement. Il peut ouvrir les sceaux et dévoiler les mystères des voies de Dieu. Les versets 9 et 10 doivent se lire ainsi : « Tu as été immolé, et tu as acheté pour Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation ; et tu les as faits rois et sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre ». Ainsi ce n'est pas ce qui est fait pour une classe particulière, mais c'est la valeur de l'acte qui est le motif de la louange, c'est tout ce qui Lui est confié.

Ici, les anges sont introduits et louent l'Agneau. Nous ne les trouvons pas dans le

quatrième chapitre. Je puis à peine douter que c'est parce qu'ici a lieu un changement dans l'ordre administratif. Jusqu'au moment où l'Agneau prend le livre, les anges avaient le pouvoir administratif; ils étaient les instruments par lesquels s'exerçait sur la terre ce que symbolisaient les quatre animaux. « Car ce n'est point aux anges qu'il a assujéti le monde habité à venir dont nous parlons » [Héb. 2, 5]. C'est pourquoi, dès que l'Agneau paraît et prend le livre, aussitôt que l'idée de la rédemption est introduite, les animaux et les anciens sont vus ensemble, et les anges prennent leur propre place à part. De même que les animaux auparavant [4, 8], ils ne donnent point de motif à leur louange. Comme chefs de la création quant à leur nature, ils célèbrent avec toutes les créatures le titre de gloire de l'Agneau et Sa propre dignité, rendant à Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau la louange aux siècles des siècles. Les quatre animaux, c'est-à-dire tout l'exercice de la puissance de Dieu en création et en providence, joignent leur amen à ces louanges, et les anciens adorent Dieu dans l'excellence de Son être. Mais, au verset 8, les animaux et les anciens sont réunis quand ils tombent sur leurs faces devant l'Agneau. Je ne pense pas que, dans la dernière partie du verset, les animaux doivent être distingués des anciens¹²; ils se confondent avec eux, symbolisant différents services, mais non pas deux classes en ce moment. Le verset 9 présente le fait général; il n'est pas dit « ils chantaient », mais « ils chantent ». Cela a lieu dans le ciel; mais ceux qui le font, sont d'une manière générale dans la pensée. Ainsi nous est présentée la source de ce qui va suivre, c'est-à-dire le trône et les personnes engagées dans le ciel devant Dieu, dans tout ce qui se passe. Le trône d'où sort le jugement, ceux qui entourent le trône de Dieu en haut, ceux qui sont au milieu du trône, ont été placés devant nous : nous avons la scène céleste, et le chœur, et les assistants.

Chapitre 6

Ce qui doit suivre sur la terre commence maintenant, quand les sceaux sont ouverts. On remarquera ici que Jean, placé au milieu de la ruine de l'Assemblée, donne prophétiquement tout ce qui se passe depuis que celle-ci est déchue [2, 5] jusqu'à ce que Christ vienne, au chapitre 19. Ni l'ascension de Christ, ni l'enlèvement des saints, ne sont mentionnés, sauf en tant que le chapitre 12 les donne ensemble.

Ce que présentent les premiers sceaux est simple; je n'ai rien de nouveau à en dire. En premier lieu, nous y voyons des conquêtes accomplies par une puissance impériale; ensuite, les guerres, puis la famine, et enfin la mortalité amenant à sa suite ce qu'Ézéchiél nomme les quatre plaies mortelles de l'Éternel [Éz. 14, 21] : l'épée, la famine, la mort et les bêtes sauvages de la terre. Ces sceaux parlent du cours providentiel de l'action de Dieu sur la terre, et c'est pourquoi ce sont les quatre animaux qui appellent sur elle l'attention du prophète, mais ils ont en eux la voix de Dieu, la voix du Tout-puissant, afin que l'oreille de celui qui a l'Esprit écoute. Ainsi se trouvent complètes les plaies providentielles, comme il en est parlé dans l'Écriture. Ensuite viennent les jugements directs, ces plaies n'étant que ce que l'on peut appeler des mesures préparatoires.

J'ai à faire remarquer que la plénitude des plaies du verset 8 (chapitre 6) ne frappe pas toute la terre romaine, car c'est le quart, et non le tiers de la terre, qui est mentionné. Les plaies aussi sont limitées dans l'étendue de leur sphère, elles ne sont pas universelles.

Les saints sont ceux à qui Dieu pense réellement et ils nous sont rappelés avant que d'autres scènes soient placées devant nous. Ceux qui ont souffert le martyre pour la Parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils ont rendu, demandent combien longtemps ils resteront sans être vengés; car nous avons toujours affaire, dans ce livre, avec un Dieu de jugement. Le fait qu'on les voit sous l'autel signifie simplement qu'ils avaient offert leur corps en sacrifice à Dieu pour la vérité. Les robes blanches sont le témoignage rendu à leur justice — l'approbation publique de Dieu à leur égard; mais le temps où ils doivent être vengés n'était pas encore là. Je ne pense pas que les robes blanches données aux saints

12 C'est-à-dire que ἔχοντες ne s'applique pas seulement aux anciens.

signifient la résurrection. La première résurrection est la grâce souveraine nous donnant une même place avec Christ (« pour toujours avec le Seigneur » [1 Thess. 4, 17]), en vertu de Son œuvre et du fait qu'Il est notre justice, ce qui est pour nous tous. Les robes blanches données ainsi aux saints veulent dire que leur justice (δικαιώματα)¹³ est reconnue — c'est pourquoi nous les retrouvons au chapitre 19, à l'apparition de Christ. « Ils marcheront avec moi en vêtements blancs, car ils en sont dignes » [3, 4]. Je ne nie pas que nous soyons purifiés et que nos robes soient blanchies dans le sang de l'Agneau. Mais, même où cela est dit au chapitre 7, je pense que cela se rapporte spécialement à la manière dont ils ont été associés avec Christ dans Sa position de souffrance. Ici, des robes blanches leur sont données, leur service est reconnu ; mais, pour que leur sang soit vengé, ils doivent attendre jusqu'à ce qu'une nouvelle scène de persécution leur ait amené des compagnons qui seront honorés et vengés comme eux. Cependant ceci marque un pas en avant et trouve sa cause dans l'action de Dieu pour amener ce nouvel état de choses, qui se termine par le jugement final et la mise de côté du mal. Ici, les jugements sont providentiels.

Ce qui suit le cri des saints réclamant la vengeance, c'est la dislocation de tout le système du gouvernement ici-bas, et la terreur s'emparant de toute la terre. Comme l'on voit clairement dans ce passage que c'est une scène de jugement et que Dieu est un Dieu de jugement ! Les désirs des saints sont semblables à ceux qui sont exprimés dans les Psaumes. Ce ne sont pas des enfants devant le Père, ce n'est pas la grâce, l'évangile et l'Assemblée ; c'est Jéhovah, un Dieu de jugement, par qui les actions sont pesées. Nous sommes sur le terrain de l'Ancien Testament, c'est-à-dire de la prophétie ; point de grâce pour le méchant, bien que le jugement introduise la bénédiction.

L'ouverture du sixième sceau amène un tremblement de terre, c'est-à-dire une violente convulsion dans toute la structure de la société. Toutes les puissances gouvernantes sont visitées ; et, voyant tout bouleversé, tous, grands et petits, pensent, avec la mauvaise conscience qu'ils ont, que le jour de la colère de l'Agneau est arrivé. Mais ce moment n'est pas encore venu, bien qu'il y ait des jugements préparatoires en vue de l'établissement de Son royaume.

Chapitre 7

Mais Dieu pense à Ses saints sur la terre, où, rappelons-le, l'Assemblée n'est jamais vue maintenant. Il pense à eux avant que ne se déroulent les scènes qui doivent suivre, soit les jugements sur la terre romaine, soit les opérations spéciales du mal ; Il pense à eux, afin de les mettre en sûreté et de les sceller pour ce jour.

En premier lieu (chapitre 7), ceux qui composent le nombre parfait du résidu d'Israël sont scellés, avant qu'il soit permis aux instruments providentiels des jugements de Dieu d'entrer en activité. Le nombre indiqué est cent quarante-quatre mille, soit douze fois douze fois mille. Ils sont gardés en sûreté pour la bénédiction selon les desseins de Dieu, et mis à part par Lui ; ils ne sont pas encore vus comme jouissant des bénédictions, mais gardés pour elles. Ensuite, paraît l'innombrable multitude de ceux qui viennent d'entre les Gentils. Nous devons remarquer qu'il n'y a eu précédemment aucune déclaration prophétique quant à la bénédiction de ceux qui sont épargnés dans la grande tribulation (non pas celle des trois ans et demi de Matthieu 24 — cela se rapporte aux Juifs — mais celle qui est mentionnée dans l'épître à l'assemblée de Philadelphie [3, 10]). Mais cette bénédiction nous est pleinement montrée dans ce chapitre, qui nous dit aussi distinctement quels sont ceux qui y ont part. On voit une multitude de Gentils se tenant, non pas autour du trône, mais devant le trône et devant l'Agneau, leur justice étant reconnue et eux-mêmes victorieux. Ils attribuent le salut à Dieu ainsi révélé, c'est-à-dire à

13 Il est très possible que le pluriel « les justices » soit un hébraïsme pour la « justice ». On retrouve cela fréquemment dans les choses morales. En tout cas, la justice est celle des saints [19, 8].

Dieu sur le trône et à l'Agneau. Ils appartiennent à ces scènes terrestres, non pas à l'Assemblée. La réponse à ce qu'ils proclament est donnée par les anges qui sont autour du trône, des anciens et des animaux, tous ensemble formant la partie céleste de la scène, déjà en relation avec le trône; les anges entourent les autres qui forment le centre, le cercle le plus rapproché du trône, et devant celui-ci est la multitude vêtue de blanc. Les anges donnent leur amen, et proclament aussi les louanges de leur Dieu.

Tout cela se rapporte à la multitude vêtue de blanc et aux anges; seulement les premiers parlent de l'Agneau, qui était aussi leur salut. À cela les anges ajoutent leur amen, et louent leur Dieu. Auparavant, ils avaient donné gloire et bénédiction à l'Agneau (chap. 5); mais on comprend que le salut qui vient de l'Agneau n'était pas leur part propre dans le cantique. Les anciens et les quatre animaux n'adorent pas ici, parce que les relations qui leur sont propres sont différentes, et que ce n'est pas d'elles qu'il est question ici. On trouve ces relations, en tant que l'Apocalypse en parle, dans les chapitres 4 et 5. Là, on voit les anciens assis sur des trônes entourant celui de Dieu [4, 4], jetant leurs couronnes devant le trône [4, 10] et adorant Celui qui vit aux siècles des siècles [4, 11]. Ils donnent les raisons de leur adoration selon les relations dans lesquelles ils sont placés [5, 9-10]: la relation des anges est avec leur Dieu; celle de la multitude vêtue de blanc est avec le Dieu du trône et avec l'Agneau, comme ayant droit au gouvernement et à la délivrance de la terre comme chose actuelle. Que l'Agneau soit le Fils, même le Dieu qui a créé les anges, ce n'est pas ici la question; il s'agit de chaque classe parlant selon sa propre relation, de manière à la faire ressortir.

Ainsi, nous avons les armées célestes, les saints glorifiés [4, 4], et la multitude de ceux qui sont vêtus de robes blanches, chacune de ces classes dans une relation différente, la première et la dernière mises ensemble, et les saints glorifiés formant une classe à part. Ici, ils n'adorent pas; mais un des anciens, car ils ont toujours l'intelligence des pensées de Dieu, explique au prophète ce qu'est la multitude vêtue de blanc. Elle ne formait pas jusqu'alors une partie de la révélation prophétique, et elle n'occupait pas la place propre de l'Assemblée. « Mon seigneur, tu le sais », dit le prophète. L'ancien lui dit que ce sont ceux qui étaient venus de la grande tribulation, qu'ils s'y étaient montrés fidèles, et que leurs robes avaient été blanchies dans le sang de l'Agneau. Ils ne sont pas des saints de l'époque millénaire, c'est-à-dire nés durant cette période et assujettis, par leur naissance, à la responsabilité de cette condition à laquelle la grâce avait à subvenir. Ils sont purifiés et reconnus comme tels, ils en ont la conscience et ont déjà remporté la victoire quand les autres commencent, de sorte que, déjà purifiés et reconnus, ils sont toujours devant le trône, comme une classe spéciale, et ils servent Dieu jour et nuit dans Son temple.

Cela les distingue immédiatement des adorateurs célestes. Pour ceux-ci, il n'y a point de temple; le Seigneur, Dieu, le Tout-puissant et l'Agneau sont le temple de la cité céleste [21, 22]. Sur ceux-là, Celui qui est assis sur le trône dresse Sa tente, comme autrefois sur le tabernacle. Ils ne sont pas comme Israël dans les parvis, ou comme les nations dans le monde; ils ont une place sacerdotale dans le temple du monde. Les multitudes du temps millénaire sont des adorateurs, ceux-ci sont sacrificateurs. Comme autrefois Anne, fille de Phanuel [Luc 2, 36-37], toujours dans le temple même, ils ont constamment accès auprès du trône. Mais ils jouissent aussi de bénédictions venant de l'Agneau auquel, de même qu'à Dieu, ils attribuent leur salut. Il est le bon Berger qui a été rejeté, et qui a passé Lui-même par la tribulation, par une grande tribulation, et Il les paîtra. Ils n'auront plus faim et ils n'auront plus soif, comme ils l'ont eu souvent; la persécution et la tribulation ne pourront plus les atteindre. L'Agneau, tel qu'Il sera connu dans ce temps de transition, l'Agneau qui est exalté au milieu du trône [5, 6], les paîtra et les conduira aux fontaines des eaux de la vie. Ce n'est pas, comme pour nous, la promesse d'une fontaine d'eau jaillissant en vie éternelle [4, 14] et coulant au-dehors comme un fleuve; mais ils seront nourris, rafraîchis et parfaitement gardés par la grâce de l'Agneau qu'ils ont suivi. Dieu Lui-même essuiera toute larme de leurs yeux; ils jouiront de toutes les consolations de Dieu en compensation de

toutes les peines par lesquelles ils auront passé. Mais leurs bénédictions sont des consolations, et non point proprement la joie céleste. Ils forment ainsi une classe à part, distincte des anciens ou saints célestes ; distincte aussi des saints de la période millénaire, qui ne verront jamais la tribulation : ils ont en grâce devant Dieu une position connue et arrêtée. C'est une nouvelle révélation relative à ceux qui passent par la grande tribulation. Les cent quarante-quatre mille du chapitre 14 sont une classe analogue prise d'entre les Juifs sortant de leur tribulation spéciale.

Chapitre 8

De nouveau (chapitre 8), l'intérêt de Dieu pour les saints, déployé activement par l'intercession efficace du grand souverain sacrificateur, amène des jugements sur le monde. Pour ceux qui étaient sous l'autel [6, 9], il n'y avait point d'intercession ; ils étaient consommés, ayant été rejetés et mis à mort comme Christ. Mais il y a sur la terre des saints qui ont encore besoin de cette intercession, pour que leur cri, dans leur infirmité, soit entendu et exaucé. La fumée des parfums monte vers Dieu avec les prières des saints. Le grand médiateur prend du feu de l'autel, le met dans l'encensoir et le jette sur la terre. La réponse à l'intercession, ce sont des jugements ; les signes de la puissance de Dieu se manifestent, et un renversement de l'ordre de choses sur la terre s'ensuit : il y a des voix, des tonnerres et des éclairs, comme lorsque le trône est dressé [4, 5], et de plus, un tremblement de terre.

Au signal donné d'en haut, répondent des jugements d'une nature spéciale. Ils tombent sur la terre romaine, la troisième partie de la terre (voyez chap. 12, 4). En premier lieu, c'est un jugement venant du ciel, de la grêle et du feu mêlés de sang, indiquant la violence du jugement pour la destruction des hommes. L'effet en est la destruction de ceux qui sont élevés en dignité dans la terre romaine, ainsi que de toute la prospérité générale. Ensuite, une grande puissance, comme jugement de Dieu, est jetée dans la masse des peuples — je pense qu'il s'agit encore de la terre romaine ; — de là résulte la destruction des hommes et, dans cette même limite, de tout ce qui sert à leur subsistance et appartient à leur commerce. Après cela, un personnage, qui aurait dû être une source spéciale de lumière et d'ordre dans la sphère du gouvernement, tombe de la place qu'il occupe, et corrompt les sources morales des motifs et des sentiments populaires — c'est-à-dire ce qui gouverne et dirige les hommes, de manière à les caractériser. Ces sources morales deviennent amères, et beaucoup d'hommes en meurent. La dernière de ces quatre plaies tombe sur les puissances gouvernantes et détruit leur action dans leurs sphères respectives. Tout cela a lieu dans les limites de la terre romaine. Les jugements généraux se terminent ainsi, bouleversant la terre romaine et apportant le désastre et la confusion, là où se trouve la puissance du mal contre les saints.

Ensuite, sont annoncés les malheurs qui doivent fondre spécialement sur ceux qui habitent sur la terre, qui y ont établi leur demeure, en contraste avec l'appel céleste, qui n'ont été ni réveillés, ni émus par les jugements dont la terre a été frappée mais qui, en dépit de tout, s'y sont attachés comme à un lieu permanent. Trois fois malheur ! L'expression : « Ceux qui habitent sur la terre » a déjà été employée dans la promesse faite à Philadelphie [3, 10] et dans la prière des âmes sous l'autel [6, 10], car le caractère, soit de Philadelphie, soit des martyrs, est en contraste avec « ceux qui habitent sur la terre ». Après tout ce que Dieu vient d'accomplir, ils sont une classe distincte, manifestée et désignée comme telle dans ce qui se passe sur la terre. C'est contre cette classe incrédule et perverse, que sont dirigés maintenant les jugements terrestres de Dieu ; le premier [9, 1] contre les Juifs ; le second [9, 15], contre les habitants de la terre romaine ; le troisième [11, 15], universel.

Chapitre 9

Le cinquième ange sonne de la trompette (chap. 9), et quelqu'un qui, par sa position, aurait dû être un instrument pour répandre la lumière et maintenir l'ordre gouvernemental sur la terre, est vu comme tombé de sa place. Le pouvoir de déchaîner toute l'influence ténébreuse de Satan lui est donné. Il ouvre le puits de l'abîme — le lieu où le mal est enfermé et enchaîné, non pas celui où il est puni, c'est-à-dire l'étang de feu [20, 1-3]. L'autorité suprême et toute lumière céleste sur la terre, ainsi que l'influence salutaire de l'ordre, sont obscurcies et prennent fin, par suite de la funeste influence satanique qui se répand librement. Et ce n'est pas tout : des instruments directs et nombreux de la puissance satanique sortent de cette mauvaise influence : des foules de sauterelles morales avec l'aiguillon des fausses doctrines dans leurs queues. Ce n'est pas pour détruire la prospérité temporelle sur la terre, mais pour tourmenter les Juifs impies ; non pour les tuer, mais pour les harceler et les torturer. Ce mal doit continuer durant cinq mois, car ce n'est pas le jugement final. Le tourment infligé est pire que la mort — c'est la peine et l'angoisse du cœur. Ces sauterelles présentent l'image d'un pouvoir militaire impérial ; elles sont couronnées, et pour qui les voit de face, elles offrent une apparence d'énergie masculine ; mais quand on les voit par derrière et que le secret de ce qu'elles sont en réalité est découvert, elles apparaissent faibles et dans la sujétion. Elles sont armées et couvertes de la cuirasse d'une conscience endurcie ; elles sont sous les ordres de Satan et des instruments directs de son pouvoir. L'ange de l'abîme les conduit, lui qui régit les profondeurs des ruses de Satan, comme gouverneur de la puissance des ténèbres. Nous sommes trop incrédules relativement à l'influence directe de Satan pour obscurcir les esprits des hommes quand cela lui est permis, quand les hommes sont abandonnés à son influence aveuglante. Des tourments cruels qui ne leur laissent point de repos, tourments pires que la mort, et l'aveuglement d'esprit, deviennent la portion de ceux qui autrefois étaient le peuple aimé de Dieu. Un malheur est passé.

Le sixième ange sonne de la trompette. Le malheur qui suit est beaucoup plus caractérisé par l'action de l'homme, et est plus providentiel. Il est dirigé contre les habitants de l'empire latin. Les instruments de ce jugement sont déchaînés d'au-delà de l'Euphrate — une foule innombrable de cavaliers. Mais ce n'est pas tout. Leurs consciences (les cuirasses) et leurs paroles (leur bouche) sont sous la puissance de Satan, en jugement de la part de Dieu. Cette fois, les hommes sont frappés de mort. La bouche de ces instruments du jugement exhale la puissance de Satan, et leur influence doctrinale est satanique ; par ces deux choses ils nuisent. Je ne crois pas que la mort ici soit simplement physique (elle peut être telle), je suppose qu'elle signifie : devenir apostat. Le reste des hommes qui ne sont pas ainsi tombés, ne se repentent cependant point de leur idolâtrie, et de leurs mauvaises œuvres.

Chapitre 10

Tels sont les malheurs préliminaires tombant sur l'ensemble des Juifs et des Gentils christianisés ; ce n'est pas encore l'antagonisme direct du pouvoir du mal contre Dieu. C'est ce qui, maintenant, va être développé ; mais d'abord, dans le petit livre ouvert, nous allons voir cette phase mise à sa place dans l'histoire générale (chap. 10). Le livre est vu ouvert, comme étant une partie de la prophétie bien connue et conduite directement jusqu'à la fin sur un terrain connu ; ce ne sont pas les voies de Dieu non révélées et encore moins manifestées, préparant l'issue finale. Christ descend et affirme Son droit sur toutes choses ici-bas : Il place Son pied droit sur la mer et Son pied gauche sur la terre et fait entendre la voix de Sa force à laquelle répond la voix du Tout-puissant. Mais les révélations de cette voix sont scellées ; alors, Christ jure par Celui qui vit aux siècles des siècles, qu'il n'y aurait plus de délai. Toutes choses tendent à l'issue finale. Au son de la septième trompette, le mystère de Dieu doit être terminé — Sa puissance directe interviendra. Le prophète doit

recommencer à prophétiser sur des peuples, des nations et des langues.

Chapitre 11

Nous sommes transportés ici, tout d'un coup, au centre des sujets prophétiques : Jérusalem, le temple, l'autel et les adorateurs. Ceux-ci — ceux qui adorent au-dedans dans le secret de Dieu — de même que l'autel, sont reconnus et acceptés de Dieu. La profession générale du judaïsme est rejetée, et n'est plus reconnue. Elle est abandonnée pour être foulée aux pieds par les Gentils pendant la demi-semaine de douleur. Ceux qui occupent la place de sacrificateurs, les vrais adorateurs selon la pensée de Dieu, sont là et sont reconnus. Dieu donne aussi un témoignage complet — deux témoins — ce qui était requis sous la loi ; ceux-là continuent à rendre témoignage jour après jour, durant toute la demi-semaine. Ces témoins sont dans la douleur et dans l'opprobre, mais revêtus de puissance, de même qu'Élie [1 Rois 17, 1] et Moïse [Ex. 7, 20], quand le peuple était dans l'apostasie et la captivité. Ce n'est pas le rétablissement d'Israël avec la royauté et la sacrificature, comme cela aura lieu plus tard, quand sera accompli ce que nous voyons en Zacharie (chap. 4), c'est-à-dire le chandelier avec les deux oliviers ; mais c'est un témoignage suffisant démontrant que la chose arrivera. Nul ne peut toucher ces témoins pendant que dure la demi-semaine de leur prophétie ; leur parole apporte la mort à leurs adversaires. Nous avons dans le résidu la sacrificature et la prophétie, non pas la royauté, cela va sans dire, mais pratiquement un témoignage à la royauté. La souffrance montre qu'elle est absente ; toutefois personne ne peut toucher les témoins jusqu'à ce que leur temps soit venu. En cela, ils sont semblables à Christ dans Son humiliation au milieu d'Israël ; seulement Lui ne mettait point à mort Ses ennemis. Il signale la chose dans les Psaumes, comme étant la portion du résidu. L'état des témoins est caractérisé par une entière humiliation et par la réponse parfaite de Dieu à leur parole prophétique. Mais quand ils ont achevé leur témoignage, les choses changent de face. Ils ont affaire avec la Bête qui monte de l'abîme. Ils se tiennent devant le Seigneur de la terre ; ils ne sont pas des prédicateurs d'un évangile céleste, mais des témoins au droit que Dieu a sur la terre et, en relation avec elle, à Son amour pour Son peuple. Ils rendent témoignage aux droits de Dieu, quand les Gentils ennemis sont en possession de la terre. Leur heure étant venue, la Bête les met à mort, et leurs corps sont jetés sur la place de la cité. Les nations empêchent qu'ils soient mis dans un sépulcre. Ceux qui habitent sur la terre, qui veulent l'avoir pour eux et y trouver leurs aises, sont dans la joie, car les témoins du Seigneur de la terre les tourmentaient. Mais, après trois jours et demi, vivifiés par l'Esprit de Dieu, ils montent au ciel dans une nuée, non pas en secret comme Christ, mais à la vue de leurs ennemis. La dixième partie de la grande ville du monde tombe en même temps dans le bouleversement qui a lieu sur la terre, et le reste des hommes, effrayés, donnent gloire au Dieu du ciel. Dieu agissait déjà comme le Dieu de la terre. Le second malheur est passé.

Nous atteignons ainsi la fin de la demi-semaine indiquée : la septième trompette allait bientôt sonner pour terminer le mystère de Dieu. Elle sonne, et de grandes voix dans le ciel déclarent que le royaume du monde de leur Seigneur (Jéhovah) et de Son Oint (Christ) est venu — malheur le plus grand, et sujet de la plus profonde terreur pour ceux qui habitent la terre. Le malheur provenant de Satan était tombé spécialement sur les Juifs [9, 1-12] ; celui qui était causé par des hommes, avait atteint surtout ceux qui demeurent dans l'empire latin [9, 13-21] ; le dernier malheur procède directement de Dieu, quand les nations se sont irritées, que la colère de Dieu est venue, et qu'est arrivé le moment d'une rémunération complète et de la délivrance finale. De nouveau, nous trouvons les anciens annonçant ici les motifs des louanges et des actions de grâces. Des voix dans le ciel proclament le fait du règne de Jéhovah et de Son Oint, selon le psaume 2, et annoncent que Lui (car, comme toujours, Jean réunit l'un et l'autre dans une même pensée) régnera aux siècles des siècles, et il en sera ainsi. Mais le royaume terrestre et le royaume éternel sont tous deux célébrés. Seulement, dans le royaume éternel, la

distinction du royaume du monde et celle de la subordination de Christ (*Son Christ*) sont omises. Dans les actions de grâces des anciens, le Seigneur, Dieu, Tout-puissant (Jéhovah, Élohim, Shaddaï), est célébré comme le grand Roi qui prend à Lui Sa puissance et Son règne, car c'est le royaume de Dieu. Ce qu'ils disent comprend deux parties : les nations se sont irritées, et cela amène le temps de la colère de Dieu, et celui des morts pour être jugés. C'est la première partie : la colère de l'homme et le jugement de Dieu. Ensuite, Il donne la récompense aux prophètes, aux saints et à tous ceux qui craignent Son nom et met loin de la terre ceux qui la corrompaient : c'est la bénédiction. La première partie est générale : le temps de la colère et du jugement ; la seconde est la récompense et la délivrance des saints sur la terre. Cela termine entièrement l'histoire générale symbolique. La dernière trompette a sonné et le mystère de Dieu est terminé [10, 7].

Dans ce qui suit (chapitre 12 et suivants), nous avons les détails : la Bête [chap. 13] et la relation de l'Assemblée et des Juifs avec elle [chap. 14-16] ; Babylone [chap. 17-19, 5], et ensuite les noces de l'Agneau [19, 6-10] ; le jugement de la Bête et du faux prophète [19, 11-21] ; Satan lié [20, 1-3] ; les deux résurrections et le jugement final [20, 4-15] ; puis la description de la cité céleste [chap. 21]. Mais cette nouvelle prophétie commence (chap. 11, 19), quant aux voies prophétiques relatives à la terre, par une allusion spéciale aux Juifs. Le temple de Dieu dans le ciel est ouvert, et l'arche de Son alliance, qui se rapporte à Israël, y est vue. Mais le jugement est ce qui la caractérise maintenant ; des jugements de toutes sortes, les uns descendant d'en haut, les autres produisant ici-bas le désastre et la subversion¹⁴.

Chapitre 12

Le chapitre 12 nous donne un sommaire court mais très important du cours entier des événements, vus, non dans les instruments qui les amènent sur la terre, ni dans le jugement de ceux-ci, mais, selon la pensée divine, dans tous les principes à l'œuvre ; c'est l'état des choses révélé de Dieu. La première personne symbolique, sujet de la prophétie et résultat de toutes les voies de Dieu en elle, est une femme revêtue du soleil, avec la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. C'est Israël, ou Jérusalem comme son centre — Israël selon les desseins de Dieu (comp. És. 9, 6 et Ps. 87, 6). Cette femme (Israël) est revêtue de l'autorité suprême ; elle est investie de la gloire de l'administration parfaite dans l'homme, et sous ses pieds se trouve toute la gloire originelle de ces choses telle qu'elle était réfléchi sous l'ancienne alliance. Elle était en travail d'enfant, dans la détresse et le tourment pour être délivrée. D'un autre côté, la puissance de Satan est là, sous la forme de l'empire romain, complet dans ses diverses formes de pouvoir, sept têtes, mais incomplet quant à la suprématie administrative — dix cornes et non pas douze. Satan, l'ennemi déclaré de Dieu et de la puissance de Dieu en Christ, cherche à dévorer, dès qu'il sera né, l'enfant qui, de la part de Dieu, doit gouverner toutes les nations. Mais l'enfant, Christ et l'Assemblée avec Christ, est enlevé vers Dieu et vers Son trône. Il ne reçoit pas maintenant le pouvoir, mais il est placé à la source même d'où le pouvoir procède. Ce n'est pas l'enlèvement des saints en rapport avec la joie, car l'on est ramené en arrière à Christ Lui-même montant au ciel ; mais nous avons le fait que Lui et l'Assemblée en Lui et avec Lui sont placés au siège d'où découle le pouvoir pour l'établissement du royaume. Il n'y a pas de temps en rapport avec cela. Christ et l'Assemblée sont un ; mais quant à la femme — les Juifs — elle fuit après cela dans le désert, où Dieu lui a préparé un lieu pour y être gardée durant la demi-semaine.

L'Assemblée, les saints célestes (comme Christ, remarquez-le), va au ciel pour être en dehors de ce qui aura lieu. Les Juifs, ou saints terrestres, sont protégés par des soins providentiels sur la terre. Nous avons donc tout l'état des choses, ainsi que ceux qui sont en

14 Quand le trône est établi pour le jugement (chap. 4), il est caractérisé uniquement par ce qui procède directement de Dieu. Il n'y a point ce que nous trouvons ici, tremblement de terre et grêle.

vue sur la scène et leurs places respectives. Celle qui doit posséder la gloire et la puissance sur la terre, est rejetée. L'enfant qui doit avoir la puissance dans le ciel et l'exercer du ciel, est d'abord enlevé en haut. La position est ainsi rendue très claire.

Ensuite, se poursuit le cours historique des événements, l'enfant étant supposé avoir déjà été enlevé en haut. Il y a un combat dans le ciel, et le diable et ses anges en sont chassés ; leur place n'y est plus trouvée. Ceci rend toujours plus nette la distinction entre les saints célestes et le résidu juif. Les saints d'en haut ont vaincu l'accusateur par le sang de l'Agneau et la parole de leur témoignage ; la semence de la femme, ce sont ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus, c'est-à-dire l'esprit de prophétie. Ce qu'ils ont de Dieu dans la parole est selon l'Ancien Testament.

Pour revenir à la dernière partie du chapitre, une grande voix proclame dans le ciel, que « le royaume de notre Dieu et le pouvoir de son Christ » est venu. C'est encore le témoignage du psaume second, mais, jusqu'à présent il n'est proclamé que du ciel où la puissance du royaume est déjà établie, puisque Satan en a été précipité. Le pouvoir antisacerdotal de Satan a pris fin pour toujours. Il peut encore se revêtir des caractères de roi et de prophète, mais c'en est fait de sa place dans le ciel. Les saints des lieux célestes l'ont vaincu par ce qui purifie leur conscience et établit leur titre au ciel — le sang de l'Agneau, et par la parole de leur bouche, l'épée de Dieu par l'Esprit — et ils ont livré leur vie à la mort. Les ciels et ceux qui y habitent peuvent maintenant se réjouir ; mais ce qui cause leur joie est un malheur pour les habitants de la terre et de la mer, car le diable est descendu vers eux dans une grande fureur, sachant qu'il ne lui reste que peu de temps.

Je pense que le verset 11 implique qu'il y a des saints mis à mort après l'enlèvement de l'Église, et qui cependant appartiennent au ciel. S'il y en avait de tels qui fussent tués à cause de leur fidélité et qui ne fussent pas pris en haut, ils perdraient à la fois la terre et le ciel, tout en étant plus dévoués que ceux qui auront la terre. D'ailleurs nous les voyons, au chapitre 20, parmi ceux qui ont part à la première résurrection. Les âmes qui étaient sous l'autel avaient à attendre que d'autres — leurs frères qui devaient être mis à mort comme eux — fussent au complet^[6, 9-11], et nous avons à remarquer que les saints, dont le bonheur est célébré ici, sont ceux qui avaient donné leur vie et nuls autres. Cependant, c'est avant la dernière demi-semaine d'années.

Nous avons donc devant nous ces trois classes de personnes : ceux dont la voix est entendue dans le ciel ; leurs frères qui ont vaincu ; et ceux qui se trouvent sur la terre pendant les trois ans et demi de la fureur de Satan, période qui n'avait pas encore commencé. Or si l'enfant mâle dans le ciel est, ainsi que nous l'avons dit, Christ et les saints enlevés vers Lui, la voix entendue dans le ciel étant celle de personnes qui s'y trouvent déjà, il est évident que c'est la leur¹⁵ ; les saints qui ont eu part à l'enlèvement, associés avec Christ, célèbrent la chute de l'accusateur et la délivrance de ceux qui appartiennent au ciel, les appelant « nos frères » — frères dont la lutte avec l'accusateur est maintenant terminée, puisqu'il a été précipité, mais qui avaient eu à lui résister comme à une puissance dans les lieux célestes, un antisacrificateur, chose qui toute entière est un mystère pour Jean — et il reste ceux qui maintenant seront dans la tribulation, lorsque Satan, comme roi et prophète, agira avec fureur sur la terre. Le dragon, précipité sur la terre et ne pouvant plus ni accuser dans le ciel, ni s'opposer aux saints dont l'appel est céleste (or la sacrificature s'applique à ceux-là, non point aux saints envisagés dans leur union avec Christ), le dragon persécute les Juifs et cherche à détruire leur témoignage. Mais Dieu donne à la femme, non pas la force pour résister — pour la délivrance, le Seigneur doit venir — mais la puissance de fuir, d'échapper et de trouver un lieu de refuge où elle est nourrie durant les trois ans et demi, en dehors des atteintes du serpent. Il cherche à la poursuivre ; il n'a point d'ailes pour cela, mais il lance après elle, pour la détruire, un fleuve ; les mouvements de peuples conduits par un motif spécial et agissant

15 Je ne dis pas que la voix soit celle de Christ ; il est trop contestable que cela puisse s'appliquer à Lui.

sous son influence. Mais la terre, ce système organisé dans lequel les hommes vivent, engloutit le fleuve. L'influence de Satan s'exerce en vain; elle n'est pas arrêtée par une armée, par un autre pouvoir qui s'y oppose — elle est annulée. L'ordre des choses sur la terre neutralise complètement l'effort fait contre la femme. Dieu l'a arrangé ainsi dans Sa providence, et le dragon se tourne vers le résidu fidèle de la semence de la femme, vers les Juifs qui tiennent ferme à la Parole, pour les persécuter individuellement.

Chapitre 13

Le chapitre 13 présente d'une manière distincte le développement complet du mal dans les instruments de Satan. Il y en a deux — la Bête qui a dix cornes et celle qui en a deux. Le dragon, qui entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel [12, 4], Satan sous la forme de l'empire romain, donne à la première Bête son trône et un grand pouvoir¹⁶. La seconde Bête non seulement exerce administrativement le pouvoir de la première devant elle, mais elle est une puissance active de mal pour conduire les hommes à reconnaître la première Bête, et en elle le dragon. La Bête est l'empire romain originel, mais largement modifié et sous une nouvelle forme. Dans ses formes de gouvernements ou têtes, il a la plénitude parfaite, mais il se compose de dix royaumes, indiquant, je n'en doute pas, l'imperfection administrative de son ensemble. Il n'a pas douze cornes; il est incomplet. Sept marque une plénitude d'un genre plus élevé. L'Agneau a sept cornes [5, 6]; la femme a douze étoiles sur sa tête [12, 1]. Sept indique la perfection en elle-même; douze est la perfection administrative dans l'homme. Sept est le nombre premier le plus élevé, douze le plus parfaitement divisible composé des mêmes éléments, mais multipliés l'un par l'autre et non réunis par l'addition. Quatre exprime la perfection dans une chose finie; ainsi un carré, et encore plus un cube, est parfaitement le même de toutes manières, mais a une étendue limitée.

La Bête porte sur ses têtes des noms de blasphèmes. Elle est l'ennemie déclarée de Dieu et de Son Christ. Elle a absorbé les empires précédents et les représente. Le dragon, la puissance directe de Satan sous la forme de l'empire romain païen, donne son trône et sa puissance à cette nouvelle Bête. Elle n'est pas de Dieu. Maintenant que l'Assemblée n'est plus sur la terre, Dieu n'y reconnaît plus aucune puissance, jusqu'à ce qu'Il prenne la sienne. La terre est en guerre contre Lui.

Une des têtes de la Bête, une des formes de son pouvoir (je ne doute pas que ce soit l'impériale), est vue comme ayant été blessée à mort, mais elle avait été guérie. La tête impériale est rétablie et le monde est dans l'admiration. Les habitants de la terre adorent le dragon comme ayant donné son pouvoir à la Bête. Rien à leurs yeux n'égale la Bête; Dieu est complètement rejeté sur la terre. Il est donné à la Bête d'énoncer les plus hautes prétentions et de proférer des outrages contre Dieu. Elle blasphème Dieu, Son nom et Son habitation, et les saints célestes — tout le christianisme et le Dieu du christianisme. Le dragon a été précipité du ciel [12, 9], les saints qui ont part à l'enlèvement, y ont été reçus [12, 5], et il blasphème, mais ne peut rien de plus.

Quant à ceux qui habitent sur la terre (car la distinction n'est pas maintenant spirituelle seulement), tous adorent la Bête, excepté les élus — ceux dont le nom a été écrit dès la fondation du monde dans le livre de vie de l'Agneau. Résister humainement par la force ne sera pas le sentier de l'obéissance; celui qui prendra l'épée périra par l'épée: la violence n'est jamais la voie de Christ; Sa voie est la patience qui endure et ne résiste point; mais la Bête qui tue ainsi, périra. Tel est donc le pouvoir impérial, pouvoir blasphémateur établi par Satan, occupant la place de l'ancien empire romain, pouvoir qui représente les quatre empires, modifié quant à sa forme, mais ayant la tête impériale

16 Nous ne devons donc pas nous étonner si la Bête, à la fin, n'a qu'une domination locale, bien qu'originellement Dieu eût donné aux bêtes l'empire universel: nous savons jusqu'où il s'étendit.

rétablie.

Mais il y a une seconde Bête. Elle ne surgit pas de la masse confuse des peuples (la mer), pour former un empire, mais elle sort de l'organisation déjà formée, avec laquelle, comme telle, Dieu a affaire. Elle présente la forme du royaume du Messie sur la terre : elle a deux cornes comme un agneau, mais elle est l'agent direct de la puissance de Satan. Celui dont l'oreille a reçu l'enseignement divin, discerne immédiatement dans sa voix celle de Satan. Elle exerce tout le pouvoir de la première Bête devant elle. Elle est, avec son pouvoir, son ministre, et fait que la terre et ses habitants l'adorent (c'est-à-dire l'empire romain rétabli dans la personne de son chef). Elle est l'antichrist, le faux Christ de Satan, qui assujettit la terre à l'empire romain satanique. Cet antichrist fait de grands miracles, jusqu'à donner aux hommes les mêmes preuves du droit de la Bête sur eux, que celles données par Élie au sujet des droits de Jéhovah [1 Rois 18, 37-39]. Comparez avec ce passage 2 Thessaloniens 2, où l'homme de péché produit les mêmes miracles, signes et prodiges, bien qu'ils soient mensongers, opérés par Jésus pour démontrer qu'Il était le Christ. Il séduit ainsi, par ses miracles, ceux qui habitent sur la terre, et les pousse à élever une image à la première Bête. Il donne la respiration à cette image, en sorte qu'elle parle, et il fait mettre à mort ceux qui ne l'adorent pas. Tous doivent prendre le sceau ou la marque de leur assujettissement à la Bête, dans leur travail ou la profession qu'ils exercent, et personne ne peut trafiquer, acheter ou vendre, s'il n'a pas cette marque — le nom de la Bête.

Tel est le pouvoir qui, dans sa forme, a le caractère du royaume du Messie, qui est animé de toute l'énergie de Satan, et qui, reconnaissant le pouvoir public que Satan aura établi dans le monde, voudra forcer tout homme à s'y soumettre, l'excluant s'il refuse, de toute relation sociale nécessaire à son existence. Et tous, sauf les élus, courberont la tête sous ce joug. La puissance antisacerdotale de Satan, dans le ciel, a pris fin ; la royauté et la place de prophète lui restent en opposition à Christ, dont l'apparition n'a pas encore eu lieu. Il s'empare de ces deux choses, mais il ne met pas de côté le pouvoir des Gentils ; il ne le peut pas — il est réservé à Christ de le faire — mais il l'affermir comme en étant le délégué ; et, de même que les Juifs d'autrefois, ainsi maintenant ce peuple, sauf le résidu élu, se courbe devant sa puissance et s'emploie à la servir. C'est ainsi que toute la puissance de Satan s'exerce. Mais en établissant son Messie, il est obligé de séduire ; ne pouvant mettre de côté le pouvoir des Gentils, il le soutient par ses miracles de mensonge. Il assujettit ainsi les Juifs aux Gentils et les entraîne dans l'idolâtrie, et asservit tous les Gentils eux-mêmes qui habitent sur la terre, à celui qui est le dépositaire de l'autorité de Satan — savoir la première Bête.

Quel étrange état de choses ! Combien il est éloigné des sentiments juifs et des espérances des nations ! Mais l'esprit impur d'idolâtrie doit retourner dans sa maison [Matt. 12, 45]. Des signes, et non la vérité, gouverneront l'esprit superstitieux des hommes. Ils seront livrés à une énergie d'erreur pour qu'ils croient au mensonge [2 Thess. 2, 11]. Ici, bien que le faux prophète assume le caractère de Christ dans Son royaume, il est surtout parlé de son action sur les Gentils ; les Juifs sont mêlés avec ceux-ci, comme nous le voyons en Ésaïe 66 et dans Daniel. C'est un temps de pensées libérales, comme l'on dit ; mais un temps de la tyrannie la plus extrême à l'égard de tous ceux qui ne courberont pas la tête sous le joug de Satan et ne se soumettront pas aux ordonnances qu'il aura établies. Le caractère de cette époque est l'absence de vérité.

Quant au nombre de la Bête, je ne doute pas qu'il ne doive être simple à comprendre pour les saints, quand la Bête sera là et que le temps de le discerner spirituellement sera venu ; ce nom servira alors à guider d'une manière pratique ceux qui auront affaire avec la Bête. Jusque-là, les spéculations des hommes n'ont pas grande valeur ; l'opinion d'Irénée, qui voit le nombre six cent soixante-six dans le nom Λατεινοϛ, est aussi bonne qu'une autre¹⁷.

17 En grec, les lettres de l'alphabet ont une valeur numérique. Voici le calcul pour le mot grec

Chapitre 14

Nous trouvons, au chapitre 14, les voies de Dieu à l'égard du mal ; mais en premier lieu, Il reconnaît et met à part le résidu. Ce résidu appartient entièrement à la terre renouvelée. Il est vu sur ce qui sera en elle le centre de la domination et de la gloire — le mont de Sion où l'Agneau régnera. Ceux qui appartiennent au résidu ont le nom de l'Agneau et le nom de Son Père écrits sur leurs fronts, c'est-à-dire que, par leur confession franche de Dieu et de l'Agneau, ils ont rendu témoignage, et ont souffert comme Christ Lui-même souffrit durant Sa vie, en rendant témoignage à Dieu Son Père ; seulement ils n'ont pas subi la mort. C'est un nouveau commencement ; ce n'est pas l'Assemblée, ce n'est pas céleste, mais c'est la bénédiction d'une terre délivrée, vue dans ses prémices, en ceux qui ont souffert pour le témoignage qu'ils ont rendu. Les cieus célèbrent cette bénédiction ; la voix qui se fait entendre est comme un bruit de grandes eaux et de forts tonnerres, mais c'est une voix de joie aussi — une voix comme de joueurs de harpes. Un cantique nouveau est chanté devant le trône et devant les quatre animaux et les anciens. Le fait ici est la chose importante. Nous avons vu, au chapitre 5, qu'un cantique nouveau se fait entendre dans le ciel et du ciel en rapport avec la rédemption ; les rachetés, objets de ce cantique, étaient faits rois et sacrificateurs [Apoc. 5, 10]. Ici, c'est la rédemption en rapport avec les bénédictions terrestres et non point avec le royaume et la sacrificature en haut, et le cantique est chanté devant le trône et la céleste compagnie qui l'entoure. Toutefois, le ciel est en relation directe avec ce cantique. Il se rattache au triomphe remporté sur la puissance du mal par la patience de ceux qui ont souffert.

Ce qui caractérise d'une manière spéciale ceux qui se trouvent sur la montagne de Sion avec l'Agneau, c'est leur pureté ; ils n'ont point été touchés par toute la souillure qui les entourait. Leur passage à travers la douleur et leur victoire les rattachent directement aux vainqueurs célestes. Ce qu'ils chantent n'est pas le cantique nouveau d'une rédemption céleste ; toutefois c'est la victoire remportée lorsqu'ils se trouvaient aux portes mêmes de la mort, bien qu'ils n'y soient pas descendus effectivement. C'est « comme un cantique nouveau », que nul ne peut apprendre sinon ceux qui ont partagé les souffrances terrestres de l'Agneau et qui vont être Ses compagnons dans Sa royauté terrestre. Ils L'ont suivi, et ils Le suivront partout où Il ira. Ils sont les prémices d'une scène nouvelle. Ils ne se sont pas corrompus au milieu de la corruption générale. Ils n'ont pas été du nombre de ceux qui aiment le mensonge, qui l'ont proféré ou qui s'y sont adonnés. Ils ont été gardés purs de la corruption et de la fausseté, et ont confessé ouvertement la vérité. Ils n'occupent pas une place céleste, mais ils sont irréprochables et partagent la place et la gloire terrestre de l'Agneau, L'accompagnant quelque part qu'Il aille dans la manifestation de cette gloire. Tout ce qui conduit à la jouissance de ces privilèges n'aura plus lieu, quand une fois le royaume sera établi. Ce sera alors trop tard pour montrer de cette manière la fidélité. Il y a entre ce résidu et les saints célestes une relation que l'on ne trouve pas au chapitre 7. La multitude de ceux qui sont vêtus de robes blanches se tient devant le trône et devant l'Agneau [v. 9]. Ils sont devant le trône de Dieu, L'adorent dans Son temple [v. 15] et sont consolés par l'Agneau [v. 17]. Ici, nous trouvons des saints associés d'une manière spéciale avec l'Agneau sur la terre, dans leur marche et dans la place qui en résulte. Ils forment le résidu dont parlent les Psaumes (spécialement les psaumes 1 à 41) ; mais quoique sur la terre avec le Roi, ils sont achetés d'entre les hommes avant que Christ vienne sur la terre ; et le cantique qu'ils apprennent est chanté devant les quatre animaux et les anciens. Ils ne sont pas avec eux, mais ils chantent le cantique devant eux. En résumé, la multitude d'entre les nations est admise à jouir de privilèges spéciaux devant Dieu et l'Agneau ; le résidu juif est associé avec l'Agneau sur la terre, et dans un certain sens, avec le ciel.

La suite des voies de Dieu nous est présentée après ceci. La terre est avertie de quitter l'idolâtrie, parce que l'heure du jugement de Dieu était venue. L'évangile éternel est le

Lateinos, **latin** : L=30 ; A=1 ; T=300 ; E=5 ; I=10 ; N=50 ; O=70 ; S=200 ; le tout, 666. (Note du trad.)

témoignage rendu à la puissance de Christ depuis le temps du paradis, en contraste avec la proclamation spéciale de l'Assemblée et les bonnes nouvelles qui s'y rattachent. La chute de Babylone est annoncée; des avertissements et des menaces sont adressés à ceux qui reconnaîtront la Bête; le temps est venu où mourir dans le Seigneur devait cesser, toutefois la bénédiction de ceux qui mourraient ainsi demeurait dès maintenant. La mort et la tribulation avaient pris fin. Ceux dont il est parlé sont vus ici dans leur ensemble comme un corps complet; s'il en restait encore qui dussent mourir, ils mourraient dans le Seigneur, n'ayant pas le repos et la bénédiction. Maintenant, leur repos est venu et ils ont leur récompense.

Christ ensuite moissonne la terre — en séparant, recueillant et jugeant; puis Il foule au pressoir; Il exécute sur les méchants une vengeance inexorable. Aussi voyons-nous que c'est l'ange qui a pouvoir sur le feu qui réclame ce dernier jugement: c'est le jugement divin dans sa plénitude. Il ne s'exerce pas dans les limites de Babylone, sphère dans laquelle l'homme a formé et arrangé une organisation opposée à Dieu. Cela clôt l'histoire de toute la scène introduite par l'enlèvement de l'enfant mâle au ciel [12, 5]. Il est revenu pour la vengeance.

Une question intéressante se place ici. Qu'est-ce que la vigne de la terre? C'est l'organisation produisant du fruit ou ce qui doit être tel (telle est l'idée) et qui professe être en rapport avec Dieu, comme étant ce qu'Il a planté sur la terre. Israël avait été le cep tiré d'Égypte [Ps. 80, 8]; Christ sur la terre était le vrai cep et Il porte des sarments [Jean 15, 1]. Ce n'est pas la relation des siens avec Lui dans le ciel; là ils sont vus comme parfaits et non comme devant porter du fruit et être émondés. Mais par analogie, la chose subsiste après que Christ est monté en haut, et les chrétiens professants sont les sarments. Mais ici, nous avons la vigne de la terre, ce qui y a son caractère et sa croissance, mais avec la prétention de prendre une position religieuse par droit de succession sur la terre. Les vrais chrétiens sont en haut ou forment ici-bas un résidu persécuté et individuel. Je ne doute point que les Juifs ne doivent être alors le centre de ce système, mais ils seront mêlés avec les Gentils, adonnés à l'idolâtrie, avec sept esprits pires que celui qui les possédait [Matt. 12, 45], et les Gentils apostats leur seront en tout cela pleinement associés (Ésaïe 34; 63; 65; 66).

Chapitre 15

Le chapitre 15 présente une nouvelle vision. Aux yeux du prophète se déroule une autre scène, les dernières plaies ou jugements de Dieu, et spécialement le jugement de Babylone, avant la venue de Christ. Les sept anges, ayant les sept dernières plaies, sont le principal objet de la vision, mais comme toujours, avant que le jugement commence, les saints qui se trouveront sur cette scène sont vus en sécurité. Ils ont été purifiés, mais ont aussi passé à travers le feu de la tribulation. Ils sont vus se tenant sur une mer de verre mêlée de feu. Ils ont appartenu à l'époque du pouvoir de la Bête et de son image, mais ils ont remporté la victoire. Ils ont peut-être semblé succomber, mais en réalité ils étaient victorieux.

Leur cantique a un caractère tout à fait particulier. Le cantique de Moïse est le triomphe sur la puissance du mal par les jugements de Dieu. Le cantique de l'Agneau est l'exaltation du Messie rejeté, de Celui qui a souffert, et à l'exemple duquel eux aussi ont souffert; car c'est le résidu mis à mort au milieu d'Israël infidèle et apostat que nous voyons ici. Le cantique célèbre Dieu et l'Agneau, mais ceux qui le chantent sont les martyrs victorieux qui appartiennent au ciel. Ils célèbrent les œuvres de Jéhovah, Élohim, Shaddaï (le Seigneur, Dieu, Tout-puissant, le Dieu de l'Ancien Testament), qui maintenant s'est manifesté Lui-même en jugement et qui est connu par Ses œuvres rendues publiques pour Son peuple. « Il a fait connaître ses voies à Moïse, ses actes aux fils d'Israël » [Ps. 103, 7]. Ses actes sont célébrés maintenant, ce sont les œuvres de Jéhovah, Élohim, Shaddaï, le juge de toute la terre. Mais Ses voies sont aussi célébrées. Il y a l'intelligence de ces voies, aussi loin

du moins que s'étend le juste jugement. Ces voies en jugement sont justes et véritables. Israël avait compris la délivrance et savait comment elle était venue; mais Moïse connaissait les voies de Dieu. Mais c'est tout. On ne trouve pas ici la célébration des qualités et des attributs de Dieu, comme elle est faite par les anges [4, 8]; ni la pleine connaissance de l'œuvre de Dieu pour le salut par le sang de l'Agneau [5, 9-10]. Ce n'est pas le cœur s'épanchant dans le sentiment de sa relation avec Dieu; c'est la célébration de la gloire du Seigneur qui sera maintenant adoré par les nations, parce que ses jugements ont été manifestés. C'est l'intelligence quand les jugements sont manifestés, et non quand on a appris tout ce qui est au-dedans du voile.

Cette célébration de ce qui était sur le point d'éclater étant faite, le temple du tabernacle du témoignage dans le ciel est ouvert; ce n'est pas simplement le temple ouvert et l'arche de l'alliance qui y apparaît [11, 19]. Cela assurait le résultat pour la foi, quand le mal exerçait sa puissance sur la terre; l'arche de l'alliance de Dieu garantissait la sécurité d'Israël. Ici, c'est un témoignage ouvert, non une alliance qui donne la sécurité à l'heure du mal, mais un témoignage qui accomplit ce que l'arche de l'alliance garantissait, car le temple est ouvert et les instruments du jugement en sortent. C'est l'action de Dieu pour le rétablissement et la bénédiction d'Israël, par le jugement des Gentils et de tous ceux qui corrompent la terre. Les anges sont vêtus de lin pur et éclatant, et ceints de ceintures d'or; c'est la pureté aux yeux de Dieu et la justice divine qui caractérisent et animent ce jugement, la première chose répondant, je pense, à la corruption qui existait dans ce qui aurait dû avoir cette pureté, c'est-à-dire dans Babylone (comparer 19, 8). C'est un jugement qui demande la pureté qui est selon elle-même, et aussi selon la justice divine. Ce n'est pas l'airain embrasé dans une fournaise [1, 15], qui indique simplement l'exécution du jugement à l'égard des hommes, bien que cela ait lieu, mais c'est Dieu affirmant Sa propre nature et Son caractère contre la corruption, le caractère essentiel du Dieu éternel, que l'Assemblée aurait dû manifester, tandis que Babylone, ainsi que la Bête, étaient tout le contraire. Les sept anges jugent tout selon ces caractères de Dieu parce qu'en réalité il s'agit de revendiquer ce que Dieu est, tel qu'Il a été pleinement révélé à l'Assemblée. Mais le lin pur et éclatant, je n'en doute pas, se rapporte spécialement à Babylone, bien que le jugement doive atteindre les hommes qui ont pris la marque de la Bête. L'un des quatre animaux donne aux anges les coupes, car il s'agit de la puissance judiciaire de Dieu comme Créateur, et non pas encore de l'Agneau. La gloire du Dieu de jugement remplit le temple, et personne ne peut s'approcher et adorer, tandis que les plaies s'exécutent. C'est le plein déploiement de ce qu'est Dieu lorsqu'Il juge.

Les quatre premières plaies frappent les mêmes objets que les jugements annoncés par les quatre premières trompettes [8, 7-12], c'est-à-dire le cercle entier de la nature symbolique, mais ici directement par rapport aux hommes; c'est la terre, la mer, les rivières et le soleil, c'est-à-dire la sphère prophétique organisée des voies de Dieu, les masses des peuples vus sans organisation, les principes moraux qui régissent leurs mouvements, et enfin l'autorité souveraine. Les jugements sont universels et ne frappent pas seulement un tiers de la terre, c'est-à-dire la terre romaine.

Chapitre 16

La première coupe du courroux de Dieu apporte sur tous ceux qui ont pris la marque de la Bête, la plus extrême détresse et la plus honteuse misère.

La seconde porte la puissance de la mort morale dans la masse des peuples; tous ceux qui appartiennent à ces peuples dans les limites de la terre prophétique meurent, c'est-à-dire, comme je le pense, abandonnent la simple profession religieuse extérieure. Nous avons ici, sur l'usage à faire des symboles, un exemple bon à noter. Toutes les coupes sont versées sur la terre (16, 1) c'est-à-dire que les plaies sont appliquées à la sphère de ce qui a déjà une relation formée avec Dieu. Mais dans cette sphère, il peut y avoir une relation

spéciale selon laquelle les hommes ont affaire avec Dieu dans ce monde — ce sont ceux qui habitent sur la terre ; à côté de cela, il y a la masse des peuples dans cette sphère.

La troisième coupe est versée sur toutes les sources d'influence et d'action populaires, qui deviennent positivement mortelles. Il me semble que l'influence mortelle qui sépare de Dieu, dans la sphère à laquelle s'applique la prophétie, est fortement marquée ici. La mort, en général, est l'expression du pouvoir de Satan.

Ensuite, quand la quatrième coupe est versée, l'autorité suprême devient excessivement oppressive. Selon la division ordinaire que nous rencontrons, quand le nombre sept est employé, nous avons ainsi les quatre premiers jugements directs.

La cinquième coupe frappe le trône de la Bête, le siège et le soutien de l'autorité que Satan lui a donnée, et son royaume est rempli de ténèbres. Tout est confusion et misère, l'angoisse est à son comble, et il n'y a point de ressource : de douleur les hommes se mordent la langue et blasphèment Dieu.

Le sixième ange verse sa coupe sur l'Euphrate — ce qui indique, je pense, la destruction des limites qui séparent de l'Orient les puissances occidentales renfermées dans la sphère prophétique ; ce n'est pas la destruction de leur pouvoir, mais de leur frontière, afin que le chemin soit préparé pour les rois qui viennent de l'Orient. J'envisage ceci simplement comme l'introduction des puissances asiatiques sur la scène du conflit dans la conflagration universelle des puissances. Trois esprits immondes, la somme des influences du mal, sont envoyés vers les rois de la terre : l'influence du pouvoir direct de Satan comme antagoniste de Christ ; celle du pouvoir du dernier empire, de la Bête ; et celle de la seconde Bête du chapitre 13, désormais connue comme le faux prophète, l'influence de Satan comme l'antichrist, puissance idolâtre opérant des miracles. Les rois de la terre sont ainsi rassemblés pour le combat du grand jour de Dieu, le Tout-puissant. Armagédon fait allusion à Juges 5, 19, 20.

La septième coupe versée dans l'air amène un bouleversement général et une subversion entière, et Babylone vient en mémoire pour être jugée. Du ciel descend sur les hommes la grêle, le jugement de Dieu (comparer És. 32 ; 33). Tous les intérêts séparés et indépendants et tous les pouvoirs établis disparaissent. C'est un jugement qui vient du ciel — le jugement de Dieu par des instruments et par la providence — l'Agneau n'est pas encore venu. Les détails du jugement de Babylone sont réservés pour d'autres chapitres.

Chapitre 17

Les caractères de Babylone sont d'abord retracés. Comme la Bête, elle n'est qu'un objet au milieu de tous ceux qu'atteint le jugement, mais moralement, elle a une importance plus grande que tout le reste. Son caractère général est celui d'une grande et active idolâtrie qui a exercé son influence sur la masse des nations ; ensuite, les rois de la terre ont vécu avec elle dans une coupable intimité, ont cherché ses faveurs, tandis que ceux qui habitent sur la terre ont perdu leurs sens sous son influence pernicieuse et enivrante. Telle est la première idée générale, et c'est un caractère qui apparaît assez clairement pour distinguer le système romain ou papal.

Mais d'autres détails suivent. Il y a une femme, un système religieux, assise sur une bête impériale pleine de noms de blasphème, ayant la forme qui indique le pouvoir romain [13, 1]. La femme est parée d'une manière pompeuse et royale, elle porte sur elle toute la gloire et tous les ornements humains ; une coupe d'or, mais remplie d'impuretés, c'est-à-dire d'idolâtries, est dans sa main. Les « abominations » sont simplement des idoles ; « les impuretés de sa fornication » sont toute l'horrible corruption qui accompagne l'idolâtrie. Sa coupe en est remplie. Elle est dans un désert ; il n'y a là aucune source de Dieu. Ce n'est ni le pays de Dieu, ni la patrie céleste. Pour l'intelligence spirituelle, sur son front est empreint son caractère (mais il n'est connu que spirituellement), c'est celui de la

grande cité de corruption, source de toute séduction pour les hommes et de toute idolâtrie sur la terre : telle est la papauté. Mais ce n'est pas tout. Le sang de tous les saints mis à mort est trouvé en elle ; elle avait été la persécutrice meurtrière de ceux dans lesquels Dieu prenait Son plaisir et de ceux qui avaient rendu témoignage à Jésus¹⁸. Le prophète est saisi d'un grand étonnement, car c'est là qu'en était venue l'Église.

L'ange décrit ensuite les caractères de la Bête sur laquelle la femme était assise. Elle avait été et avait cessé d'exister, et maintenant elle allait revivre, montant de l'abîme, surgissant directement d'une source diabolique. L'empire romain, qui avait disparu, maintenant renouvelé, est blasphémateur et diabolique dans sa nature, et suivant ce caractère il va à la perte. Cependant, sauf les élus, tous les habitants de la terre seront dans l'admiration en voyant la Bête qui était, qui n'est pas, et qui reparaitra. On voit que ceci indique l'empire romain ou latin, mais Rome elle-même est plus distinctement désignée : c'est la ville aux sept collines. Ce n'est pas tout encore. C'était le pouvoir qui dominait au temps de la prophétie, cinq des formes de gouvernement étaient tombées, une existait alors ; une septième devait surgir et ne demeurer que peu de temps, puis la Bête qui monte de l'abîme, la dernière forme procédant de Satan et sous son influence, apparaîtra et sera détruite. La dernière n'est cependant pas une nouvelle forme, elle est des sept, bien qu'une huitième. Mon impression est que la septième se rapporte à Napoléon et à son empire de courte durée ; nous avons à attendre maintenant le développement de la dernière forme. La Bête, quoique impériale, a dix cornes, c'est-à-dire se compose de dix royaumes distincts. Ils ont leur pouvoir avec la Bête pendant une même période de temps. Mais tous donnent leur puissance et leur autorité à la Bête, et font la guerre à Christ, le méprisé sur la terre, mais Il les vaincra, car, méprisé comme Il l'est, l'autorité suprême Lui appartient cependant ; d'autres viennent aussi avec Lui, non pas simplement des anges, mais ceux qui sont appelés, les saints qui sont à Lui.

Quelques détails sont ajoutés. Les eaux sur lesquelles la prostituée est assise, sont, dit l'ange, « des peuples et des foules et des nations et des langues » — des masses de populations selon leurs diverses divisions. Les dix cornes, ces royaumes associés avec la Bête, et la Bête elle-même, haïssent la prostituée, mangent sa chair et la brûlent au feu, c'est-à-dire prennent d'abord toute sa substance et ses richesses, puis la détruisent ; car ces royaumes doivent donner leur autorité à la Bête blasphématrice jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies. Alors il nous est dit expressément que la femme (non « la prostituée » — ceci est son caractère de corruption et d'idolâtrie — mais « la femme ») qui, montée sur la Bête, devait être telle, n'est autre que Rome. Tout ce chapitre 17 est descriptif.

Chapitre 18

Le chapitre 18 proclame le jugement. La seule difficulté qui se présente est le verset 4, venant à cette place ; mais comme il arrive de toute difficulté dans l'Écriture, il jette une lumière nouvelle. La destruction de Babylone est assez simple. Elle tombe sous le jugement de Dieu, précisément avant que Christ ne vienne pour juger la terre, et, perdant peut-être d'abord son pouvoir et son influence, elle est ensuite détruite par les dix cornes et la Bête [17, 16]. La comparaison du verset 8 du chapitre 14 avec les passages suivants : chapitres 16, 19 ; 18, 8, et 19, 1-3, rendent cela bien clair. Le chapitre 18 est un avertissement venant du ciel ; ce n'est pas l'ange du jugement de la terre. Ce n'est pas la

18 Il est important de remarquer que la religion de formes, qui repose sur d'anciens droits et se regarde comme établie par eux, et qui est abandonnée par ceux qui ont reçu la vérité, devient habituellement l'instigatrice de la persécution, bien que d'autres puissent être les persécuteurs. Il en a été ainsi des Juifs dans l'histoire universelle du monde. Cette religion devient toujours fautive quant à la vérité, quoiqu'elle puisse retenir plusieurs vérités importantes. Mais les vérités qui mettent à l'épreuve le cœur et son obéissance sont absentes.

conséquence des événements, mais cela suppose l'intelligence spirituelle de la pensée du ciel. Tel est le cas, lorsqu'il est simplement question d'une voix venant du ciel. Cet appel est donc un appel spirituel, et non pas un jugement manifeste. Il peut être plus pressant et plus direct juste avant le jugement, et je ne doute pas qu'il ne doive l'être ; c'est ainsi que les Hébreux sont appelés à sortir du camp [Héb. 13, 13], parce que le jour de Jérusalem était proche [Matt. 24, 33]. C'est pourquoi je pense que le verset 4 s'applique toutes les fois que nous voyons que le système est Babylone, et que le sentiment de ses iniquités est placé sur la conscience.

Le chapitre continue en montrant l'exécution effective du jugement, selon le chapitre 17, 16. Les cornes, les royaumes unis à la Bête, détruisent Babylone. Les rois se lamentent sur elle, ainsi que ceux qui ont cherché leur profit, leurs aises et les richesses par le trafic sur la terre. Le système royal et commercial est mis en pièces par le renversement de Babylone. Ce qui la caractérise, ce pour quoi elle est jugée, c'est l'idolâtrie, la corruption, la mondanité et la persécution. Elle est jugée et détruite, et la prospérité des gens du monde est frappée par sa chute ainsi que les espérances des rois qui avaient commerce avec elle. Le sang de tous les saints a été trouvé en elle, comme dans Jérusalem en son jour [Matt. 23, 35]. La persécution surgit de la religion associée aux avantages mondains. Quel tableau nous avons ici du monde : les relations des rois avec Babylone et la manière dont elle agit envers les saints !

Chapitre 19

Le verset 2 montre clairement l'aspect sous lequel Babylone est jugée — elle est la grande prostituée qui corrompait la terre, et Dieu venge le sang de Ses serviteurs. Ce jugement de Rome produit une grande joie dans le ciel. Le salut est chanté, les alléluias se font entendre. Les anciens et les quatre animaux tombent sur leurs faces et adorent, et la voix de la multitude proclame que les noces de l'Agneau sont venues, maintenant que la fausse épouse a été mise de côté. Jusqu'alors, bien que fiancée, l'Assemblée n'avait pas été effectivement unie en mariage céleste avec l'Agneau. Cependant, aucun événement plus grand que le jugement de Rome ne pouvait avoir lieu. Sans doute, la Bête restait à détruire. La puissance, quand Dieu lui donnerait carrière, accomplirait cette destruction. Mais ici, l'ancienne corruptrice, celle qui persécutait, est mise de côté pour toujours ; le ciel est rempli de joie ; d'une joie dont l'expression n'a point sa pareille dans la révélation.

Le reste du livre est simple et clair, car le mystère de Dieu est terminé. Je n'attache aucune importance à la distinction comme classe, de ceux qui sont appelés à partager la joie de ce jour (v. 9). Je crois que, selon la parabole des noces du fils du roi (Matt. 22), les hôtes sont ceux qui ont part à la joie des noces. Mais divers points sont à remarquer : Dieu en puissance est venu pour établir Son règne.

Le vrai siège de la puissance du mal, bien qu'il ne le fût pas encore ouvertement, a été jugé et détruit. Deux caractères du mal, le mensonge ou la corruption qui trompe et séduit, et la violence, ont existé depuis que Satan lui-même a commencé sa carrière. menteur en lui-même, il a été meurtrier pour d'autres [Jean 8, 44]. Le mystère d'iniquité avait ces deux caractères [2 Thess. 2, 7], mais il cachait le dernier derrière les instruments qu'il employait. Ce qui caractérisait Babylone était la corruption et le mensonge ; la violence était entre les mains de la Bête. La destruction de celle-ci délivrera, sans nul doute, la terre de l'oppression ; mais pour le ciel et pour tout ce qui a la pensée du ciel, la destruction de ce système de corruption qui déshonore Christ, qui asservit et avilit les âmes, ne peut être que joie et allégresse : c'est le témoignage que la puissance divine est intervenue. Elle a mis de côté le pire de tous les maux, la corruption de ce qui était de Dieu, et prétendait être ce que Christ avait acquis pour Lui-même, le seul et précieux objet de Sa prédilection. Le chant du ciel est : « Alléluia ! car le Seigneur, notre Dieu, le Tout-puissant, est entré dans son règne ».

Cela prépare l'introduction de ce qui Lui est propre : la puissance manifeste de Son Christ. Mais auparavant, l'Assemblée doit être associée à Christ en cela — elle doit l'avoir Lui-même : les noces de l'Agneau sont venues. Jusqu'à ce que la fausse épouse ait été mise de côté, cela ne pouvait pas avoir lieu. C'est là le caractère de la joie céleste et de la rédemption qui nous y introduit. L'homme sur la terre, bon au commencement, cède à la tentation. La rédemption suppose le mal et même l'assujettissement au mal, mais elle suppose ensuite que nous en sommes délivrés et placés hors de son atteinte, Dieu ayant pris en main Sa grande puissance. L'Assemblée est présentée à Christ sans tache, ni ride, ni rien de semblable [Éph. 5, 27], purifiée parfaitement, propre pour Lui. À la vue de toute cette félicité, l'apôtre est prêt à rendre hommage à celui qui la lui révèle. Ces scènes merveilleuses remplissent son âme d'adoration. L'objet placé immédiatement devant lui est le messager céleste, et c'est à ses pieds qu'il se prosterne pour adorer, mais l'ange l'en empêche. Il n'était qu'un serviteur, compagnon de Jean et de tous ceux qui avaient le témoignage de Jésus, car l'esprit de prophétie, est-il dit, est le témoignage de Jésus. Le témoignage de ne point rendre hommage à des êtres intermédiaires est le dernier avertissement donné à une Assemblée à son déclin, comme il avait été, pour ainsi dire, un des premiers (Col. 2).

Nous arrivons maintenant (v. 11, etc.) au grand fait de la venue de Christ en puissance. Le ciel qui avait été ouvert sur Jésus [Luc 3, 21] et Étienne [Act. 7, 56], s'ouvre maintenant pour Jésus venant comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs. La foi L'avait connu comme le Saint et le Véritable [3, 7], comme le témoin fidèle et véritable [3, 14]. Il apparaît maintenant comme fidèle et véritable ; non comme témoin, sauf en tant que le jugement lui-même est le témoin de Sa fidélité et de Sa vérité. Les caractères sous lesquels Il apparaît sont simples, mais de toute importance. Premièrement, Il vient pour un jugement général, mais sous forme guerrière. Ce n'est pas une séance de jugement, comme ce que nous voyons au chapitre 20, depuis le verset 4, c'est la puissance victorieuse. Ses yeux ont la pénétration propre au jugement divin. Il porte sur Sa tête plusieurs diadèmes, comme signe de Sa domination universelle. Mais, tout en étant ainsi révélé comme homme, Il a une gloire personnelle, gloire dans laquelle nul ne peut pénétrer¹⁹, gloire dont Il a la puissance consciente, mais qui n'est pas révélée. Il est le vengeur — Son vêtement est teint dans le sang. Tout Le caractérise, nous pouvons le remarquer, selon ce en quoi Il est manifesté par le jugement même. Il est le révélateur, la Parole de Dieu — c'est Son caractère éternel, ce qu'Il était avant la création ; maintenant, Il le montre en jugement.

Les armées qui sont dans le ciel n'ont point leurs vêtements teints dans le sang. Elles sont triomphantes ; elles suivent Christ dans Son triomphe, revêtues d'une pureté parfaite. Ce sont Ses élus, appelés et fidèles. La vengeance sur Édom n'était pas leur part [És. 63, 1-3], bien qu'ils partagent Sa victoire sur la Bête. La vengeance sur Édom a un caractère plus terrestre et est plus en rapport avec la Judée. L'Assyrien est là, non point la Bête (voyez Ps. 83). La Bête et le faux prophète sont détruits par Lui quand Il vient du ciel. Il frappe les

19 Il en était ainsi quant à Sa personne et à Son service. Nul ne connaissait le Fils, sinon le Père [Matt. 11, 27]. C'était le secret de Son rejet. C'est ce qu'Il était, et nécessairement Il était tel dans le monde. Mais le monde sous l'influence de Satan ne voulait pas de Lui. Dans Son humiliation, Sa gloire divine était maintenue dans les insondables profondeurs de Sa personne. Dans notre passage, Il est révélé en gloire, mais il reste toujours ce que nul ne pouvait sonder — Sa propre personne et Sa nature.

Le nom sous lequel Il est révélé, c'est la Parole de Dieu. Nous Le connaissons comme révélant Dieu en grâce ou en puissance de manière à ce que Dieu soit connu. Mais Sa personne comme Fils reste toujours insondable. Son nom est écrit, de sorte que nous savons qu'il ne peut être connu — non pas inconnu, mais impénétrable. Mais Il justifie maintenant le caractère et les exigences de Dieu relativement aux hommes — ce qu'ils devaient être pour Dieu, et ce que Dieu était pour eux dans leur relation naturelle, caractère et exigences révélés par rapport à la responsabilité des hommes. C'est à cela et à nous-mêmes que se rapporte le jugement.

nations avec l'épée de Sa bouche et les gouverne avec une verge de fer ; Ses saints ont cela avec Lui (chap. 2, 26, 27). Il foule aussi au pressoir²⁰. C'est la partie qui est plus terrestre, comme le montre Ésaïe 63. Ainsi Celui qui est assis sur une nuée jette Sa faucille sur la terre [14, 16], tandis que c'est un ange qui coupe et jette les grappes dans la cuve et la cuve fut foulée [14, 19]²¹ — il n'est pas dit, par quelqu'un assis sur la nuée. Le caractère du jugement de la Bête et du faux prophète est céleste ; c'est par la Parole de Dieu, le Seigneur venant du ciel, qu'il est exécuté. La vendange est une chose terrestre. Christ est publiquement, officiellement, et en Lui-même Roi des rois et Seigneur des seigneurs. La Bête et le faux prophète sont jetés vifs dans l'étang de feu : c'est un jugement actuel et final. — Les autres sont judiciairement mis à mort. Il n'est pas dit que le jugement final de ceux qui ont été séduits ait lieu à ce moment. Satan n'est pas encore jeté dans l'étang de feu [20, 10], mais dans l'abîme, où la légion de démons suppliait le Seigneur de n'être pas envoyée (Luc 8, 30, 31). Satan doit y rester lié pendant mille ans, temps durant lequel il ne pourra pas séduire les nations.

Chapitre 20

La puissance du mal ayant été mise de côté, nous voyons l'autorité judiciaire conférée aux saints et exercée en paix. Le prophète ne voit pas, comme en Daniel 7, des trônes simplement placés, mais ici, ils sont aussi occupés. Outre tous ceux à qui en général le jugement est donné, deux classes spéciales sont mentionnées, parce qu'elles auraient pu sembler être arrivées trop tard ou avoir perdu leur part dans cette gloire. Ce sont d'abord ceux qui ont été décapités pour le témoignage de Jésus, après que l'Assemblée n'est plus sur la terre, car nous avons affaire avec la période apocalyptique ; la seconde classe se compose de ceux qui n'ont pas adoré la Bête (comparer chap. 6, 9-11 ; 13, 15). Ceux-là, aussi bien que les saints qui avaient délogé auparavant, ont leur portion avec Christ. Ils vivent et règnent avec Lui durant les mille ans (ceux qui ne sont pas de Christ, le reste des morts, ne vivent pas avant que les mille ans soient accomplis)²². Ils sont finalement délivrés de la seconde mort. La première mort, les gages du péché [Rom. 6, 23], ils l'avaient subie, mais c'était dans leur fidélité à Christ. Ils ne doivent avoir aucune part dans la seconde mort, jugement final du péché. Elle n'a aucun pouvoir sur eux ; au contraire, ils ont une relation spéciale avec Dieu et avec Christ : ils sont sacrificateurs de Dieu et de Christ, et régneront avec Lui mille ans. Eux aussi sont rois et sacrificateurs. Remarquons en passant comment Dieu et Christ sont unis ici dans une seule pensée ; c'est ce que nous trouvons constamment dans les écrits de Jean. Ainsi, la Bête et le faux prophète sont dans l'étang de feu [19, 20], leurs armées sont tuées [19, 21], Satan est lié dans l'abîme, et les saints ressuscités sont sacrificateurs de Dieu et de Christ et règnent avec Christ mille ans. Les détails et les effets ne sont pas donnés ici, remarquons-le. L'objet est d'assigner la place des saints et particulièrement de ceux qui ont été martyrs pendant la période qu'embrasse ce livre. Les autres sont introduits comme entrant dans le tableau général. Il y a des gens assis sur les trônes, mais les fidèles dont parle la prophétie sont spécialement mentionnés.

Après que les mille ans sont accomplis, Satan est délié. Il vient sur la terre, mais ne recouvre jamais une place dans le ciel. Les nations sont mises à l'épreuve par sa tentation.

20 Cela aussi, Il le fait seul. Ce n'est pas que les saints ne soient avec Lui comme Son cortège, pour ainsi dire, mais l'exécution du jugement Lui appartient. En Ésaïe, il est dit seulement que du **peuple** personne n'est avec Lui [63, 3]. Quand le jugement se tient, quand c'est une séance, le jugement leur est donné (chap. 20, 4).

21 J'ai déjà dit que la moisson est un jugement séparatif ; il y a du froment pour le grenier. La vendange est la vengeance — une juste vengeance.

22 On peut remarquer ici que les expressions : « vécurent et régnerent », indiquent certainement la résurrection. L'expression est la même que pour « le reste des morts ne **vécut** pas jusqu'à, etc. » ; de sorte qu'il s'agit bien de résurrection. C'est ce que confirment les paroles suivantes : « C'est ici la première résurrection ».

Ce n'est pas même d'avoir vu Christ et joui des fruits de Sa gloire, qui peut mettre en sûreté le cœur de l'homme, de simples moyens ne le peuvent pas, s'il doit dépendre de cela. Les hommes, nombreux comme le sable de la mer, tombent entre les mains de Satan, dès qu'ils sont tentés. Jouissant de la bénédiction à une époque où l'infidélité sera la ruine immédiate [Ps. 101, 8] (peut-être la mort), et où rien ne sera là pour les tenter, ils seront infidèles dès que la tentation viendra, dès que leur cœur sera mis à l'épreuve. C'est la dernière et nécessaire épreuve de l'homme; nécessaire parce qu'il ne pourrait pas finalement jouir de Dieu avec son cœur naturel, et le cœur naturel n'est pas mis à l'épreuve quand la bénédiction actuelle dépend de la reconnaissance d'un Christ présent, visible et glorieux. La multitude séduite, non plus limitée au tiers de la terre, c'est-à-dire à un district prophétique spécial, mais comprenant la largeur de la terre, monte contre le camp des saints et l'entoure, ainsi que la cité bien-aimée, Jérusalem. Il est remarquable de ne pas voir ici la présence spéciale de Christ parmi les saints. En apparence, ils sont laissés pour être enveloppés par leurs ennemis. Le Seigneur permet cette épreuve de la fidélité personnelle qui sépare nettement les saints des autres. S'il apparaissait, naturellement la multitude hostile ne monterait pas, et l'épreuve complète du cœur ne démontrerait pas la fidélité des saints qui n'écoutent pas les séductions de Satan. Ils sont pressés et entourés par l'ennemi, mais demeurent fidèles. Une fois cette séparation et cette épreuve complète achevées, le jugement de Dieu tombe du ciel sur ceux qui se sont laissé séduire, et les détruit. Le diable est alors jeté dans l'étang de feu où se trouvent déjà la Bête et le faux prophète, et où ils seront tourmentés aux siècles des siècles.

Ceci clôt l'exercice de la colère, de la destruction de la puissance hostile — scène étrange — Dieu ayant des ennemis dans ce monde! Maintenant est introduit le pouvoir judiciaire revêtu de son droit propre. On peut remarquer que l'on ne trouve pas dans ce livre l'exercice de ce pouvoir sur les vivants. La puissance hostile de la Bête est détruite par Celui qui juge et combat en justice [19, 11], les saints célestes ayant été pris dans la gloire. La multitude des apostats à la fin des mille ans est détruite par le feu du ciel. Mais on ne trouve pas ici le jugement de Matthieu 25, à moins qu'il n'ait quelque rapport avec le jugement du chapitre 20, verset 4, de l'Apocalypse.

Nous avons maintenant le jugement des morts. Il n'est pas question ici d'une venue du Seigneur. Un grand trône blanc est dressé; le jugement s'exerce selon la pureté de la nature de Dieu. Il n'est pas question d'action envers la terre ou envers la puissance du mal, mais envers les âmes. Le ciel et la terre — tout ce qui avait été simplement les scènes du jugement — ont disparu. Les secrets des cœurs des hommes sont jugés [Rom. 2, 16] par Celui qui les connaît tous [Ps. 44, 21]. Le ciel et la terre s'enfuient de devant la face de Celui qui est assis sur le trône, et les morts, les grands et les petits, se tiennent devant ce siège de la puissance et du jugement. Les morts sont jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui est écrit dans les livres de mémoire. Mais un autre élément est mis en évidence. La souveraine grâce seule a sauvé selon le dessein de Dieu²³. Il y a un livre de vie. Quiconque n'y est pas trouvé écrit est jeté dans l'étang de feu. C'est la scène finale de séparation et qui clôt tout pour la race humaine et ce monde. Et quoiqu'ils soient jugés, chacun selon ses œuvres, cependant la souveraine grâce a délivré quelques-uns, et quiconque n'est pas trouvé écrit dans le livre de la grâce est jeté dans l'étang de feu. La mer a rendu les morts qui étaient en elle; la mort et le hadès ont aussi rendu ceux qui étaient en eux. Et la mort et le hadès prennent fin pour toujours par le jugement divin. Le ciel et la terre ont passé, mais ils doivent revivre; non

23 Ce dessein et la responsabilité de l'homme ne sont jamais confondus, mais comme on le voit dans les deux arbres du jardin d'Éden [Gen. 2, 9], ils sont toujours juxtaposés. La vie est mise en rapport avec la responsabilité dans la loi; mais la responsabilité vient d'abord, et la preuve est ainsi faite que l'homme ne peut pas subsister devant Dieu. La question n'est résolue qu'en Christ qui a porté nos péchés, qui est mort pour nous au péché et qui est la vie. En Christ, les conseils de Dieu et la promesse de la vie viennent en premier lieu, ensuite la responsabilité de la créature sur la terre, puis la grâce accomplissant les conseils, en justice, par la croix.

pas la mort et le hadès. Il n'y a pour eux que la destruction pour jamais par le jugement de Dieu. Ils sont envisagés comme étant la puissance de Satan. Il a le pouvoir de la mort et les portes du hadès [Héb. 2, 14], et c'est pourquoi la mort et le hadès sont détruits judiciairement pour toujours. Leur pouvoir a pris fin pour toujours. La mort et le hadès sont personnifiés, mais naturellement il n'est pas question pour eux de tourments ou de châtement, ce qui a lieu pour le diable quand il est jeté dans l'étang de feu. Mais quand le diable y a été jeté, la mort n'était pas encore détruite, car les morts coupables n'avaient pas encore été ressuscités pour le jugement. Maintenant, ils l'ont été, et le dernier ennemi est détruit [1 Cor. 15, 26]. La force et la portée de l'image est, je n'en doute pas, que tous les morts maintenant jugés (tout le contenu du hadès, en qui était le pouvoir de la mort) sont jetés dans l'étang de feu, de sorte que la mort et le hadès, qui n'existaient qu'à cause de l'état de ces morts, prennent fin entièrement et judiciairement par le fait que les morts sont jetés dans l'étang de feu. Les saints étaient depuis longtemps sortis de la mort et du hadès, mais la mort et le hadès subsistaient encore pour les méchants. Maintenant ceux-ci, en vertu du jugement devant le grand trône blanc, sont jetés dans l'étang de feu — la seconde mort. Le livre de vie est la limite et la mesure du salut.

Chapitre 21

Mais il y a un nouveau ciel et une nouvelle terre. La mer n'est plus — il n'y a point de séparation, ni de partie du monde, qui ne soit amenée dans un état d'ordre sur la terre devant Dieu. Nous ne trouvons pas ici le royaume médiateur. L'Agneau n'est pas sur la scène. Dieu est en tous. Plus de douleurs, ni de larmes, plus de peuple de Dieu terrestre et distinct des habitants de la terre. Ceux-ci sont le peuple de Dieu, et Dieu Lui-même est avec eux, leur Dieu, mais en même temps Son tabernacle est avec eux. C'est la sainte cité, la nouvelle Jérusalem. L'Assemblée a son caractère propre, elle est l'habitation de Dieu d'une manière spéciale quand l'état immuable est arrivé [22, 3] et que tout est fait nouveau. Dieu est la fin, comme Il est aussi le commencement. Celui qui a soif maintenant, Dieu le rafraîchira en lui donnant gratuitement de la fontaine d'eau de la vie — le vainqueur héritera de toutes choses. Le monde, pour le chrétien, est actuellement un grand Rephidim (Ex. 17). Voici les deux parties de la bénédiction finale : le vainqueur aura Dieu pour son Dieu, et il sera Son fils. Ceux qui ont redouté de suivre ce chemin — qui n'ont pas vaincu le monde et Satan, mais ont marché dans l'iniquité — ceux-là auront leur part dans l'étang de feu. Ainsi se termine l'histoire des voies de Dieu.

Ce qui suit est la description de la cité céleste, de même qu'auparavant nous avons eu celle de Babylone [17, 1]. Son caractère céleste est révélé en même temps que sa relation millénaire avec la terre. Un des sept anges, qui avaient eu les sept coupes de la colère de Dieu, vient, comme dans le cas de Babylone, pour montrer au prophète l'épouse, la femme de l'Agneau. Le résultat du jugement sur la terre est l'introduction de bénédictions meilleures et plus élevées. Le prophète est placé, comme Moïse [Deut. 34, 1], sur une haute montagne, pour voir la scène de la promesse, et il contemple la nouvelle Jérusalem descendant du ciel d'auprès de Dieu. C'est là son double caractère, divine dans son origine et aussi céleste (comparer 2 Cor. 5, 1). Elle pourrait être de Dieu et terrestre, ou bien céleste et angélique. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Elle est divine dans son origine, et céleste dans sa nature et son caractère. Elle est revêtue de la gloire divine, et cela doit être, comme étant fondée sur l'œuvre de Christ. C'est cette gloire qui l'illumine, gloire représentée par le jaspe cristallin, symbole de la gloire divine (voyez chapitre 4, 3). Sa sécurité est assurée : elle a une grande et haute muraille. Elle a douze portes. Les anges sont devenus les gardiens volontaires des portes de la sainte cité, fruit de l'œuvre rédemptrice de Christ dans la gloire. Cela marque aussi la possession par l'homme, ainsi amené à la gloire dans l'Assemblée, de la place la plus élevée dans la création, ainsi que l'ordre providentiel de Dieu dont les anges avaient été précédemment les administrateurs. Les douze portes représentent la plénitude de la perfection humaine du pouvoir gouvernemental et

administratif. La porte était l'endroit où le jugement se rendait. Douze, ainsi que nous l'avons déjà vu souvent, désigne la perfection de l'ordre et du pouvoir gouvernemental. Le caractère en est marqué par les noms des douze tribus ; Dieu les avait ainsi gouvernées. Les patriarches ne sont pas les fondements, mais le caractère de ce pouvoir gouvernemental se trouve là. Les douze fondements sont les douze apôtres de l'Agneau. Dans leur œuvre, ils ont été les fondements de la cité céleste. Ainsi, le déploiement de la puissance dans la création et dans la providence, la puissance gouvernementale (Jéhovah), et l'Assemblée autrefois fondée à Jérusalem, sont présentés ensemble dans la cité céleste, siège organisé du pouvoir céleste. Elle n'est pas présentée sous le caractère d'épouse, bien qu'elle soit l'Épouse, la femme de l'Agneau. Nous ne la voyons pas sous son caractère paulinien de bénédiction, dans son union avec Christ comme Son corps. C'est l'Assemblée comme fondée à Jérusalem sous les douze — le siège organisé du pouvoir céleste, la nouvelle et maintenant céleste capitale du gouvernement de Dieu. Ils avaient souffert et avaient servi l'Agneau dans la cité terrestre, et sous Lui avaient fondé la céleste. Cette cité céleste est en même temps vaste et parfaite — tout y est mesuré et reconnu de Dieu. Ce n'est pas maintenant un résidu qui est mesuré (comparer 11, 1), c'est la cité. Elle n'a pas la perfection divine, cela ne saurait être, mais une perfection donnée de Dieu. Sa forme est un cube, toutes ses faces sont égales, c'est la perfection finie. De même la muraille (toutes ces choses sont seulement des symboles) est parfaite, sa hauteur est douze fois douze. La muraille qui assure la sécurité de la cité est la gloire divine. Comme il est écrit de la Jérusalem terrestre : « Dieu a mis le salut pour murailles et pour remparts » [És. 26, 1].

La cité, quant à sa nature, est formée en justice et en sainteté divines — « d'or pur, semblable à du verre pur ». Ce qui est maintenant opéré dans les hommes ici-bas, et appliqué à leurs âmes par la Parole, est la nature même de toute la cité (comp. Éph. 4, 24). Les pierres précieuses, symboles des divers déploiements de la nature de Dieu, qui est lumière, en rapport avec la créature (vues dans la création, Ézéchiel 28, et en grâce sur le pectoral du souverain sacrificateur [Ex. 28, 15-30]), brillent maintenant dans une gloire permanente et ornent les fondements de la cité. Les portes ont la beauté morale qui fait le plaisir de Christ dans l'Assemblée [Matt. 13, 46], et elles l'ont d'une manière glorieuse. Le sol sur lequel on marche, au lieu de présenter aucun danger de souillure, est en lui-même juste et saint ; les rues, tout ce avec quoi les hommes viennent en contact, sont justice et sainteté — c'est de l'or pur comme du verre transparent.

La gloire de Dieu n'est pas voilée par ce qui remplissait de terreur, il n'y a pas de temple dont les hommes approchaient, mais sans pouvoir entrer en présence de Dieu qui demeurerait caché. Le Seigneur, Dieu, le Tout-puissant et l'Agneau sont le temple de la cité céleste. On peut approcher de Dieu et de l'Agneau dans leur propre nature et leur propre gloire, entourés seulement de cette gloire dans sa pleine manifestation.

Là il n'est pas besoin de lumière créée, la gloire de la lumière divine illumine tout et l'Agneau en est le vase.

Remarquons que ce n'est pas le Père qui est le temple. C'est le Dieu révélé en gouvernement dans les diverses dispensations, le vrai Dieu, et c'est l'Agneau qui a manifesté Sa gloire. Tel est le caractère de la cité.

La vision continue en montrant les relations de la cité avec ceux qui sont sur la terre et avec les habitants de la cité. C'est une inconséquence apparente, mais non réelle, car la cité est vue comme le domaine de l'Épouse. Quand il est parlé des habitants, il s'agit de bénédiction individuelle. Les nations épargnées dans les jugements qui ont frappé la terre, marchent à la lumière de la cité ; et c'est ce que fait le monde maintenant, dans une certaine mesure ; il marche à la lumière de l'Assemblée. Mais alors la gloire sera parfaite. La cité jouit en elle-même directement de la lumière, et le monde, de la lumière de gloire qui lui est transmise. C'est à la cité que les rois de la terre apportent leur honneur et leur gloire. Ils reconnaissent les ciels et le royaume céleste comme étant la source de tout, et c'est là qu'ils apportent l'hommage de leur puissance. Il n'y a plus de nuit, et les portes

restent constamment ouvertes ; il n'est nul besoin de défense contre le mal, bien que la sécurité divine, dont jouit la cité, empêche l'approche même du mal. Les rois eux-mêmes viennent de leur plein gré lui apporter leur hommage. Mais la gloire et l'honneur des nations lui sont aussi apportées. Le ciel est vu comme la source de toute la gloire et de tout l'honneur de ce monde, et c'est pourquoi la gloire et l'honneur sont maintenant vrais. Rien de souillé n'entre là, ni rien de ce qui introduit les idoles et le mensonge. Ni le mal provenant de l'homme, ni la séduction de Satan, ne peuvent exister là, ni y causer aucune corruption. Combien n'arrive-t-il pas maintenant, quand quelque chose de bon est établi, que le cœur qui réfléchit sait que le mal entrera et que Satan trompera et corrompra. Là, nous avons la certitude que cela ne pourra jamais arriver. Ce n'est pas seulement l'absence du mal qui caractérise la sainte cité, mais l'impossibilité que le mal y entre. Mais il y a dans la cité, chez ceux qui s'y trouvent, ce qui, ayant sa source dans la grâce parfaite, comprend toutes les bienheureuses affections en rapport avec l'Agneau. Ceux-là seuls, dont les noms sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau, trouvent leur place dans la cité.

Chapitre 22

Bien que la sainte cité ne soit pas sur la terre, sa relation avec la terre se voit partout. Le fleuve de Dieu la rafraîchit, et l'arbre de vie, dont les fruits toujours mûrs sont l'aliment de ses célestes habitants, porte dans ses feuilles la guérison pour les nations. Les saints glorifiés seuls mangent le fruit qui résulte d'une croissance constante (chap. 2, 7), mais ce qui se manifeste et se déploie au-dehors, comme les feuilles d'un arbre, est une bénédiction pour ceux qui sont sur la terre. Nous voyons que la grâce est ce qui caractérise l'Assemblée dans la gloire. La nation et le royaume qui ne serviront pas la Jérusalem terrestre périront entièrement (És. 60, 12) — elle conserve son caractère royal. L'Assemblée garde aussi son caractère propre ; les feuilles de l'arbre, dont le fruit est sa nourriture, sont pour la guérison. Il n'y a plus de malédiction ; le trône de Dieu et de l'Agneau est en elle, et c'est la source de la bénédiction et non de la malédiction. Ses serviteurs Le serviront ; souvent ici-bas, ils ne le peuvent pas comme ils le voudraient. Remarquons encore une fois comment Dieu et l'Agneau sont identifiés ici. Ses serviteurs jouiront pleinement du privilège de Sa présence constante ; ils verront Sa face, et le fait qu'ils sont à Lui, qu'ils Lui appartiennent en propre, sera évident pour tous. Là, il n'est point de nuit, nul besoin de lumière, car le Seigneur fait luire Sa lumière sur eux, et, quant à leur condition, ils règnent non pendant les mille ans, comme ils le feront sur la terre, mais aux siècles des siècles.

Ainsi se termine la description de la cité céleste, ainsi que l'ensemble du volume prophétique. Ce qui suit sont des avertissements, ou bien l'expression finale des pensées de Christ à l'égard de l'Assemblée et de Ses relations avec elle.

L'ange déclare la vérité de ces choses, et dit que le Seigneur Dieu des prophètes — non pas comme le Dieu et Père du Seigneur Jésus Christ, ni comme enseignant directement l'Assemblée comme habitant en elle par le Saint Esprit — mais le Seigneur Dieu des prophètes a envoyé Son ange pour faire connaître ces choses à Ses serviteurs. « Voici », dit Christ, parlant comme dans les anciens temps par l'esprit prophétique, s'élevant jusqu'à Son propre témoignage personnel, « voici, je viens bientôt. Bienheureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre ». L'Assemblée est envisagée, non comme le sujet de la prophétie, mais comme « les choses qui sont » [1, 19] ; le temps, pour elle, ne compte pas, et en particulier le temps à venir. Ceux qui gardent la prophétie sont ceux que le livre concerne, et ils sont avertis que Christ viendra bientôt. Nul doute que nous ne puissions tirer profit de la prophétie, mais nous ne sommes pas dans les scènes dont elle parle. Jean, sous l'impression que lui cause la dignité du messenger qui lui a montré ces choses, tombe à ses pieds et veut l'adorer. Mais les saints de l'Assemblée, même s'ils sont faits prophètes à la manière de ceux d'autrefois, ne doivent pas retourner à l'incertitude des anciens jours. L'ange était un simple ange, compagnon de service de Jean

et de ses frères. Jean devait adorer Dieu. Les paroles de la prophétie ne devaient pas être scellées, comme celles que Daniel entendit (chap. 12) : le temps était proche. Quand la prophétie a clos son témoignage, les hommes restent dans l'état où ils se trouvent, soit pour le jugement, soit pour la bénédiction. Et Christ vient bientôt, pour rendre à chacun selon que sera son œuvre. Le verset 7 était un avertissement de garder les paroles du livre donné sous forme de bénédiction à ceux qui se trouvent dans les circonstances auxquelles il est fait allusion ; mais le verset 12 est l'annonce de la venue de Christ pour le jugement général des vivants.

Finalement Christ, ayant pris personnellement la parole, au verset 12, s'annonce comme l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin — Dieu avant et après tout — et remplissant la durée. Le texte vrai du verset 14, selon les bonnes autorités, est : « Bienheureux ceux qui lavent leurs robes, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent par les portes dans la cité ». Les rachetés, ceux qui sont purifiés, peuvent entrer là et se nourrir du fruit de l'arbre de vie ; car je pense qu'il s'agit ici du fruit. Dehors sont les impurs et les violents, et ceux qui aiment le mensonge de Satan et l'idolâtrie, le péché contre la pureté, contre leur prochain et contre Dieu ; ceux qui suivent Satan.

Cela termine le résumé. Le Seigneur Jésus se révèle maintenant Lui-même dans Sa propre personne, parlant à Jean et aux saints. Il déclare ce qu'Il est, dans quel caractère Il apparaît pour le leur dire : « Je suis la racine et la postérité de David » ; — l'origine et l'héritier des promesses temporelles faites à Israël, mais beaucoup plus que cela — « l'étoile brillante du matin ». C'est ce qu'Il est avant qu'Il apparaisse, à deux égards ; seulement, l'un a rapport à Israël — c'est ce qu'Il est comme né de la semence de David selon la chair. Mais le Seigneur a pris un autre caractère. Il ne s'est pas encore levé comme le soleil de justice [Mal. 4, 2] sur une terre plongée dans les ténèbres ; mais, pour la foi, l'aube est levée, et l'Assemblée, dans la nuit qui couvre le monde, Le voit comme l'étoile brillante du matin ; tandis qu'elle veille en L'attendant, selon Sa parole, elle Le connaît dans Son radieux caractère céleste — caractère qui ne réveille pas un monde endormi, mais qui est le bonheur et la joie de ceux qui veillent. Quand Il se lèvera comme soleil de justice, on ne Le connaîtra pas comme nous le connaissons maintenant. Si brillant que puisse être le jour, la terre ne Le connaîtra pas sous ce caractère céleste d'étoile du matin. Tandis que Christ a cette place, l'Esprit habite dans l'Assemblée ici-bas, et l'Assemblée est dans la relation qui lui est propre. Elle est l'Épouse de Christ, et son désir tend vers Lui.

Ainsi, « l'Esprit et l'Épouse disent : Viens ». Ce n'est pas un avertissement comme celui d'un juge ou d'un rémunérateur, mais c'est la révélation de Lui-même qui réveille le désir de l'Épouse, selon la relation dans laquelle la grâce l'a placée. Ce n'est pas non plus simplement un sentiment ou un désir ; l'Esprit qui habite dans l'Assemblée, suggère et conduit sa pensée. Mais l'Esprit et, avec Lui, le cœur de ceux qui jouissent de la relation, se tournent aussi vers d'autres : « Que celui qui entend dise : Viens ». Que celui qui entend la voix de l'Esprit dans l'Assemblée se joigne à ce cri et dise : Viens. C'est une espérance commune, ce doit être notre désir commun, et le sentiment de ce qui va arriver sur la terre, et celui de la ruine dans les choses qui sont, doit seulement, bien que ce soit en réalité un motif d'un ordre inférieur, faire sortir ce cri du cœur de tous.

Mais, tandis qu'il est encore ici-bas, le saint a aussi une autre place. Non seulement ses désirs s'élèvent vers Dieu et l'Époux céleste, mais il reflète le caractère de Dieu qu'il connaît, comme ayant Sa nature et Son Esprit manifestés dans l'amour de Christ et comme étant en possession de l'eau de la vie, quoique n'ayant pas encore l'Époux. Il se tourne vers ceux qui l'entourent et les invite : « Que celui qui a soif vienne », puis il proclame au monde le message : « Que celui qui veut prenne gratuitement de l'eau de la vie ». Ainsi, la position tout entière du saint, qui a la conscience de la place de l'Assemblée, est développée dans ce verset, depuis son désir de la venue de Christ, jusqu'à l'appel qu'il adresse à quiconque veut venir.

L'intégrité du livre est sauvegardée par un avertissement solennel : « Si quelqu'un

ajoute à ces choses, Dieu lui ajoutera les plaies écrites dans ce livre » ; si quelqu'un ôte quelque chose, il perdra « sa part de l'arbre de vie et de la sainte cité »²⁴. Christ encourage ensuite le cœur des saints par l'assurance qu'Il vient promptement, et le cœur du vrai croyant répond avec un désir ardent et sincère : « Amen ! viens, Seigneur Jésus ! ». Puis le livre se clôt par la salutation de grâce, laissant sur le cœur la promesse et le désir comme dernières paroles de Jésus.

Le lecteur remarquera qu'au commencement [1, 5-6], comme à la fin du livre, avant et après les développements prophétiques, nous avons l'expression pleine de beauté de la position consciente des saints.

La première fois, à l'ouverture du livre, se trouve la bénédiction individuelle et consciente en vertu de l'œuvre de Christ ; la seconde fois, c'est toute la position de l'Assemblée, distinguant ainsi nettement les saints qui sont sous l'évangile de ceux dont les circonstances leur sont prophétiquement données à connaître dans ce livre.

« À celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang ; — et il nous a faits un royaume, des sacrificateurs pour son Dieu et Père », lisons-nous au commencement [1, 5-6]. Aussitôt que Christ a été nommé (et il en est ainsi dans les deux cas), Son nom réveille chez les saints la conscience de Son amour de leur relation avec Lui. Ils sont déjà lavés de leurs péchés dans Son sang, et faits un royaume — des sacrificateurs pour Dieu Son Père ; — leur position et leur état sont fixés avant qu'aucune partie de la prophétie soit développée, et, dans le royaume à venir, ils jouiront de cette position, non pas d'être bénis sous le gouvernement de Christ, mais d'être associés avec Lui. Ici, dans ce livre, ils ont simplement leur place dans le royaume et la sacrificature ; c'est le titre individuel résultant de Sa première venue. Ils sont aimés, lavés dans Son sang, et associés avec Lui dans le royaume.

À la fin du livre, Christ est révélé comme l'étoile du matin, place qui n'appartient en aucune manière à la prophétie ; c'est celle dans laquelle l'Assemblée qui a attendu Son retour est associée avec Lui pour elle-même et le royaume (comparez la promesse faite aux vainqueurs à Thyatire [2, 28])²⁵. Cela met l'amour en activité. Ce n'est pas, comme auparavant, simplement le fait que l'on est aimé et ce que cet amour nous a fait devenir, mais ici, l'amour est attiré et dirigé premièrement vers Christ dans la relation connue dans laquelle l'Assemblée se trouve avec Lui, puis vers les saints qui entendent, ensuite vers ceux qui ont soif, et enfin vers le monde entier. Le désir de l'Assemblée comme l'Épouse avec laquelle est l'Esprit, est dirigé vers la seconde venue de Christ pour elle-même — vers la possession de l'étoile du matin ; puis l'Esprit se tourne vers les saints, les invitant à se joindre à ce désir et à dire à Jésus : Viens ! Mais nous avons l'Esprit et non pas encore l'Époux ; c'est pourquoi quiconque a soif est invité à venir et à boire, et ainsi l'évangile est proclamé à tous : « Que celui qui veut prenne gratuitement de l'eau de la vie ». C'est l'amour agissant dans le saint et se tournant de Christ vers les pécheurs dans le monde.

24 La vraie leçon ici est « l'arbre », et non « le livre de vie ». Mais le livre de vie n'est pas la vie ; le fait que nous y sommes écrits n'est pas une chose finale, à moins qu'en réalité nous y soyons écrits avant la fondation du monde [13, 8] ; mais, même alors, ce n'est pas la même chose que la possession de la vie.

25 Comparez la place de la nuée en Luc 9. Là, c'est la voix du Père qui est entendue.